



ça s'est passé

Votre été en image ▶ P. 4



en débat

Cap sur l'après-midi pour le marché ▶ P. 20

votre service public local

Une rentrée au service des écoliers ▶ P. 14

découvertes

Deux anniversaires et un théâtre ▶ P. 28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 102 - septembre 2009

Grand Paris

**Quel avenir
pour Chevilly-Larue ?**

Dossier pages 7 à 12

Stationnement gênant dans le secteur de la Croix du sud

Un propriétaire stationne son véhicule à l'entrée du parking souterrain de la Croix du sud entre 18 et 19h. Quelles solutions pourrions-nous étudier pour mettre un terme définitif à ce stationnement sauvage ? ●

Un habitant du quartier de la Croix du sud

Informée de cet état de fait en juin dernier, la Municipalité a immédiatement procédé à l'implantation de deux bornes plastiques à l'entrée du parking sous-terrain pour y empêcher les stationnements sauvages. Plus généralement, notre Maire, Christian Hervy, a sollicité le commissaire de police de l'Hay-les-Roses afin d'obtenir des patrouilles de police en soirée dans le secteur de la Croix du sud pour lutter contre les infractions liées à la circulation et au stationnement gênant.

Ne nourrissez pas les pigeons

Des pigeons envahissent les espaces verts de la résidence des Sorbiers où je demeure. De nombreux locataires les nourrissent avec des baguettes de pain et des graines. Cela devient insupportable et, d'ici l'automne, je crains que cela ne devienne une véritable invasion. ●

Une habitante de la rue du Nivernais

La présence de ces volatiles au niveau de la résidence des Sorbiers pose un problème de santé et de salubrité publique. Ils sont potentiellement porteurs de la grippe aviaire et occasionnent la dégradation des espaces extérieurs, notamment des balcons et des façades. L'article L 1311-2 du code de la santé publique et le règlement sanitaire départemental interdit de « jeter de la nourriture susceptible d'attirer les animaux errants ». À ce titre, les récalcitrants encourent une amende s'élevant à 183€. Dans le même esprit, le règlement d'habitation de la résidence stipule qu'il est formellement interdit de nourrir les pigeons. Pour toutes ces raisons, le Maire, Christian Hervy, a fait parvenir un courrier au bailleur responsable de la gestion de la résidence des Sorbiers pour que ce dernier effectue un rappel de ces règlements auprès des locataires.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°102

Directeur de la publication : Christian Hervy.

Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.

Directrice de la communication : Marion Quaglio.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Photographe : Guy Chanel.

Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Mira, Pierre Mitev, Philippe Stisi, Didier Petit (Conseil général du Val-de-Marne), Annie Teffaine, Moufida Belkhir.

Secrétariat : Yvette Valladas.

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure et impression : imprimerie Grenier.

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 79 61 63 10 Fax : 01 79 61 63 18 E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue 88, avenue du Général de Gaulle 94550 Chevilly-Larue Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé... ça va se passer

- L'été en images
- Le centre multi-accueil petite enfance ouvre ses portes

7-12 Enjeux

- Grand Paris : l'avenir de l'agglomération parisienne

14-15 Votre service public local

- Une rentrée au service des écoliers
- SMJ : les jeunes adultes ont leur pôle
- Un studio de répétition de musique

16-17 Près de chez vous

- Nouveau commerce : une boucherie charcuterie en Cœur de ville
- Les rencontres de quartier Sorbiers-Saussaie et Larue
- Rouler en scooter quand on est ado : quelle est la règle ?

18-19 Acteur

- Antoine Citerne, ou quand l'école prend des couleurs

20-21 En débat

- Marché du Cœur de ville : cap sur l'après-midi

22-25 En actions

- Les travaux d'été
- Deux autres défibrillateurs dans l'espace public
- L'épicerie solidaire cherche bénévoles
- Les permanences des élu(e)s

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes Culture

- Deux anniversaires et un théâtre
- Carnets de voyages en partage

Livres et vous

- Bonnes nouvelles d'ici et d'ailleurs

Mémoire

- La rue Yvonne

32-33 Sports

34-35 Vie pratique

Le point de vue du maire



Comme chaque année, nos petites Chevillaises et nos petits Chevillais vont prendre ou reprendre le chemin de l'école. Pour certains, la rentrée sera marquée par l'inquiétude de découvrir un monde inconnu ; pour d'autres, ce sera la joie d'apprendre et de retrouver les copines et les copains qui

dominera en ces premiers jours de septembre.

C'est d'abord à chacune et à chacun d'entre eux que je pense, à leurs émotions et à leurs espoirs, pour souhaiter qu'ils accomplissent

la meilleure scolarité possible et que cette année scolaire leur apporte plaisir d'apprendre, confiance en eux et épanouissement de leurs potentialités.

Fidèle à ses valeurs laïques et humanistes, la commune de Chevilly-Larue met tout en œuvre en assurant les meilleurs moyens matériels à chaque école, à chaque enfant. Outre les travaux sur les bâtiments ou les cours d'écoles, les achats de mobilier et de matériel informatique, j'irai comme chaque année remettre à chaque élève une pochette de fournitures scolaires, et un dictionnaire aux plus grands. Cette action en faveur de la gratuité scolaire, que j'ai initiée

dès mon élection comme maire-adjoint en 2001, je souhaite la perfectionner et l'étendre, en concertation avec tous, pour que rentrée scolaire rime progressivement avec « zéro dépense de fournitures ».

Devant nous se présente une année décisive pour la défense de ce service public local qui vous est si utile, mais aussi pour préserver le service public national d'éducation. Votre Maire, les élus de notre majorité pluraliste, seront à votre

disposition pour l'action, pour les rassemblements nécessaires pour que vive l'école maternelle et que l'école de la République soit toujours davantage

l'école de la promotion de tous par l'égalité des chances.

Mais pour l'heure, attachons-nous à réussir ce beau et grand moment qu'est la rentrée à « l'école communale », si riche en émotions pour petits et grands, et bonne année scolaire aussi aux enseignants et aux personnels communaux qui en constituent la force vive. ●

**Christian Hervy, Maire
et Conseiller général délégué**

Avec mon sincère dévouement,

Bonne rentrée scolaire à tous !

Votre mensuel municipal fait sa rentrée

Depuis maintenant trois ans, votre magazine d'informations municipales s'adresse à vous par le biais de sa formule actuelle. Afin d'améliorer et d'élargir votre accès à l'information, il comporte dorénavant quatre pages supplémentaires avec une nouvelle rubrique « votre service public local » créée dans la perspective de mieux rendre compte de l'activité des services publics de proximité. Cette nouveauté s'accompagne d'une autre : la qualité du papier de votre mensuel a changé. Plus léger, mat, il répond également aux attentes de la Municipalité et aux vôtres en matière de développement durable puisqu'il est recyclé et recyclable. Bonne lecture ! **La rédaction**



Sorties des familles. 573 chevillais ont profité d'une journée à la mer organisée par le service de l'Action sociale. Que ce soit à Houlgate ou à Villers-sur-mer en juillet ou à Trouville ou Cabourg en août, le plaisir était le même. Au programme, balades dans les rues et détente les pieds dans l'eau, comme ici à Villers-sur-mer.



Sorties des retraités. Deux sorties étaient organisées pour les retraités pendant les vacances. L'une en Haute-Somme en juillet, avec notamment, comme ici, la visite d'une brasserie. L'autre avait lieu en août dans le Pas-de-Calais, avec pour destination la ville d'Arras.



Les Planches. Sur les Planches on pouvait écouter une histoire lue par les bibliothécaires de la médiathèque, jouer aux échecs ou aux dames sur un plateau géant, se rafraîchir sous les brumisateurs, pique-niquer le midi ou assister à un barbecue-concert le soir, jouer au loto, faire du trampoline et des promenades à poney, pratiquer le roller ... ou tout simplement se laisser aller dans une chaise longue.



Centres de loisirs. Que ce soit du côté des petits de maternelle, accueillis à l'école Jacques-Gilbert Collet, ou des élémentaires, qui avaient pris leurs quartiers d'été sur le terrain des centres de loisirs, les activités ont battu leur plein. Sport, culture, pratiques manuelles ont fait la joie des enfants. Avec, en prime, le plaisir de se retrouver entre copains.

Séjours et mini-séjours.

128 enfants de 4 à 12 ans ont profité d'un séjour ou mini-séjour organisé par le service Enfance. À Écancourt (Val d'Oise), les plus petits ont découvert les joies de la ferme. D'autres avaient préféré les plaisirs de la campagne à Clécy (Calvados), de la montagne à la Bresse (Vosges) ou de la mer à Lion-sur-mer (Calvados) et à Damgan (Morbihan).



Bal des pompiers.

Les Chevillais étaient nombreux à s'être donné rendez-vous au bal des pompiers le 13 juillet. Entre l'orchestre et la buvette, il y en avait pour tous les goûts et toutes les danses.



Activités du SMJ. Samossas ?

Mini bricks à l'œuf ? Un zeste de savoir-faire, une pincée de volonté et une bonne dose de bonne humeur, et cela donne... de merveilleux plats confectionnés par les jeunes du pôle collégiens en atelier cuisine. Ce qui n'était que l'une des nombreuses activités proposées cet été par le SMJ aux collégiens.

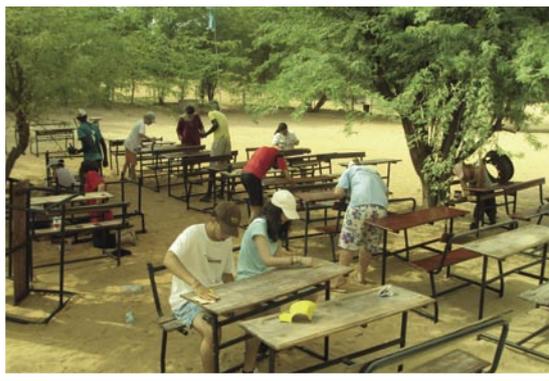
Séjours et mini-séjours du SMJ.

Certains jeunes ont profité d'un mini-séjour sur la Côte d'Azur pour faire un geste pour l'environnement en débarrassant de ses encombrants et détritiques les bois du parc de la Valmasque. D'autres ont préféré braver les flots lors d'une croisière dans les îles anglo-normandes, vibrer aux rythmes des *Francofolies* de La Rochelle, faire du camping à Argelès, découvrir la Corse, ou encore, pratiquer les sports nautiques dans les Hautes-Alpes.



Séjour de solidarité en Mauritanie.

Douze jeunes chevillais de 14 à 17 ans sont partis en Mauritanie en juillet participer à un chantier de solidarité dans le cadre de la coopération décentralisée que la ville mène avec Dieuk. Une chose est sûre, ils n'ont pas chômé ! En trois



semaines, ils ont poncé et reverni les tables et les bancs de toutes les salles de l'école de l'amitié Chevilly-Larue/Dieuk et ont contribué à la pose de carrelage dans deux salles. Les jeunes présenteront le film de leur voyage lors d'une soirée Mauritanie en octobre organisée à la médiathèque où se tiendra l'exposition *Camets de voyages*. L'occasion pour eux de montrer le leur. **Soirée Mauritanie le samedi 10 octobre à 17h à la médiathèque**



Commémorations. Les élus de la Municipalité et les représentants de la communauté israéliite, accompagnés du député-maire Richard Dell'Agnola et de Chevillais, se sont recueillis, le 16 juillet dernier, à la mémoire des 13 152 juifs arrêtés et déportés lors de la Rafle du Vel'd'Hiv' du 16 juillet 1942 (photo n°2). « *Combattre le racisme et l'antisémitisme, c'est faire œuvre de civilisation, d'humanité et de justice, un combat inséparable de la lutte pour le progrès social et démocratique* » a souligné Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, en rendant également hommage aux Sœurs de Notre-Dame de la Charité pour leurs actes de bravoure pendant l'Occupation. Le 11 août, la Municipalité a aussi rendu hommage aux Francs tireurs partisans (FTP) chevillais François Sautet, fossoyeur, et Georges Margueriteau, tourneur, fusillés par les Allemands le 11 août 1942 au Mont-Valérien à l'âge de 33 et 22 ans (photo n°1). Les élus et le Comité d'entente des anciens combattants ont également célébré la Libération de Paris le 29 août.

SOS rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, à l'université, en BEP ou en BTS ? Avec le Conseil général, l'équipe de *SOS rentrée* vous aide dans vos démarches. Prenez rendez-vous avec Christelle Cavaré au service municipal de la Jeunesse (pôle jeunes adultes - 15, rue Henri Cretté ; 01 45 87 97 65) et apportez les documents suivants : bulletins scolaires de l'année écoulée, relevé de notes d'examen, courriers adressés par l'Éducation nationale, copie des vœux *Rave!* si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur.

nouveau
à partir du
16 septembre



**Votre marché
mercredi
et samedi
après-midi**

Place Nelson Mandela

*Votre marché
plus proche de vous*

Afin de mieux répondre aux attentes des Chevillais, le marché du Cœur de ville change d'horaires à partir du mercredi 16 septembre. Il se tiendra toujours le mercredi et le samedi mais il aura désormais lieu l'après-midi, de 15h à 19h30 (voir article p. 20).

Apéritif

convivial sur le marché samedi 19 septembre à 19h, place Nelson Mandela

Le centre multi-accueil Petite enfance ouvre ses portes

Tout nouveau, tout beau, le centre multi-accueil a ouvert ses portes le 1^{er} septembre et accueille désormais d'une part une crèche, *Les petites colombes*, de 15 places en accueil occasionnel et de 20 places en accueil régulier, d'autre part le Relais d'assistantes maternelles *Abracada-Ram*. **Inauguration samedi 19 septembre à 11h - 12, rue de Bretagne**

Marché campagnard



La ville fleurera bon la paille et le foin. Des producteurs venus de toutes les régions françaises mettront les papilles en fête avec leurs recettes du terroir. Les amateurs d'artisanat d'art trouveront aussi leur bonheur. Les enfants s'extasieront devant les animaux de la ferme. Démonstrations et atelier de vieux métiers, orchestre, danses folkloriques et sculpture de ballons égayeront également le week-end. **Samedi 26 et dimanche 27 septembre de 10h à 19h ; parking du cimetière intercommunal boulevard Jean Mermoz**



La réunion d'installation du syndicat mixte *Paris Métropole*, le 10 juin dernier à Clichy-sous-Bois, a donné lieu à l'élection de son bureau et à la mise en place des commissions de réflexions sur les problématiques de l'agglomération parisienne.

en résumé

L'avenir de l'agglomération parisienne

Alors que le chef de l'État a rendu publique sa vision du *Grand Paris*, Chevilly-Larue vient d'adhérer au syndicat mixte d'études *Paris métropole* dans le but de faire valoir les intérêts de son territoire dans l'élaboration de la métropole du futur.

Quel visage pour la métropole de demain ?

Si l'initiative du *Grand Paris*, impulsée par le gouvernement, apporte des éléments de réflexion d'ordre architectural sur le futur de l'agglomération parisienne, les élus locaux du syndicat *Paris Métropole* proposent de réfléchir collectivement aux problématiques qui la caractérisent.

Alors que l'agglomération parisienne ne cesse de s'étendre et que sa population a presque triplé depuis le début du siècle dernier, elle est encore trop souvent perçue comme un agrégat de territoires au service des intérêts de la capitale. Aujourd'hui, la réflexion sur la création d'un *Grand Paris* s'est intensifiée et aspire à fonder une identité régionale en repensant l'aménagement de la région parisienne. Les enjeux du *Grand Paris* sont de taille : il s'agit de fédérer un ensemble de territoires qui évoluent de manière autonome depuis des années sans qu'aucune cohésion d'ensemble n'ait été instituée entre elles. Pire, des inégalités économiques et sociales se sont creusées au fil des années, entre les départements de l'est et ceux de l'ouest, entre les communes riches et les autres. Le territoire du Val-de-Marne a par exemple été longtemps délaissé en matière de politique de développement des transports en commun, handicapant notamment une partie de la population chevillaise dans ses déplacements. Pour ce qui est du logement, le prix du foncier ne cessant d'augmenter, les familles aux revenus les plus modestes sont contraintes d'habiter toujours plus loin de la capitale. L'impératif de faire évoluer l'agglomération

et d'instaurer une plus grande solidarité entre ses territoires se fait donc plus que jamais sentir. « *Paris et sa banlieue sont devenus une métropole qui a besoin d'être mieux structurée pour répondre aux besoins de ses habitants* » constate le Maire, Christian Hervy. Pour répondre à ces problématiques, le gouvernement a lancé en 2008 une consultation sur l'avenir de la métropole auprès de dix équipes

prévoit la création d'un métro automatique en rocade au sein duquel le pôle Orly-Rungis occuperait une place stratégique. Mais ces projets à grande échelle ont un coût, et dans le contexte actuel de réduction des finances publiques, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les réelles possibilités de leur réalisation. En parallèle à la réflexion menée par le gouvernement sur le projet du *Grand Paris*, des élus locaux de Paris et de la petite couronne se sont regroupés au sein du syndicat mixte d'études *Paris Métropole* dans l'objectif de construire un projet partagé qui prenne en compte les préoccupations de tous les territoires de l'agglomération parisienne. Chevilly-Larue a pris le parti d'y adhérer et Christian Hervy, Maire, a été élu membre du bureau de ce syndicat pour y représenter les communes du pôle Orly-Rungis. « *Paris Métropole devra être porteur d'un projet élaboré avec les habitants et basé sur les concepts de développement durable et de solidarité pour une agglomération plus agréable à vivre pour tous* » souligne-t-il. Car les décisions concernant l'avenir de la métropole ne peuvent être l'apanage du gouvernement : ses habitants, qui sont les premiers concernés, ont un rôle essentiel à jouer dans la définition des orientations de sa mutation. ●

« **Paris Métropole devra être porteur d'un projet élaboré avec les habitants basé sur les concepts de développement durable et de solidarité ...** »

Christian Hervy,
Maire, Conseiller général
délégué du Val-de-Marne

d'architectes de renom, dont les projets qui imaginent leur *Grand Paris* de demain sont actuellement présentés à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Dans le même temps, Nicolas Sarkozy a rendu public le plan de développement des transports en commun pour l'agglomération parisienne, élaboré par Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Ce dernier



À Rangis, le ventre du Grand Paris s'ouvre sur la ville et devient un lieu de destination des gourmands curieux.

Chiffres clés

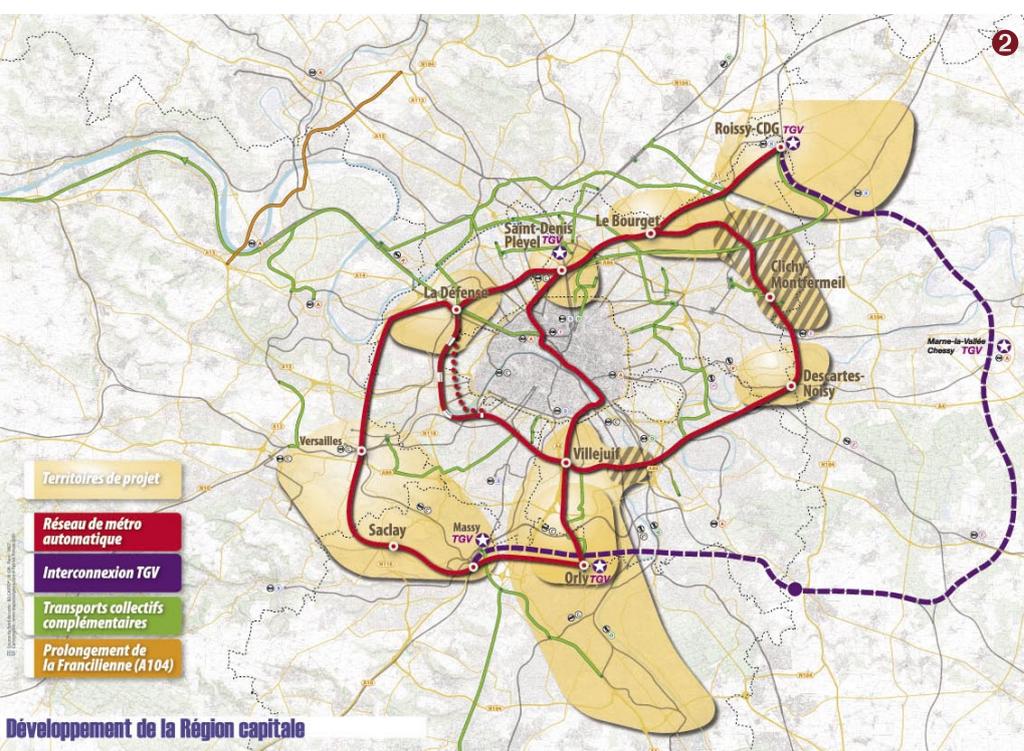
35 milliards d'€
Le coût estimé du réseau de transports du futur *Grand Paris*

93

Le nombre actuel de membres (67 communes, 6 départements, la région, 19 intercommunalités) du syndicat d'études *Paris Métropole* qui pourront bientôt être rejoints par des élus de droite, à l'instar de Patrick Devedjian, président (UMP) du Conseil général des Hauts-de-Seine.

LES MEMBRES DU BUREAU DU SYNDICAT PARIS MÉTROPOLE :

- Président**
– Jean-Yves Le Bouillonnet, Député-Maire de Cachan
- Vice-Présidents**
– Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional
– Bertrand Delanoë, Maire de Paris
– Patrick Braouezec, Président de la communauté d'agglomération de Plaine Commune
– Philippe Laurent, Maire de Sceaux
– Jacques JP Martin, Maire de Nogent-sur-Marne
- Les autres membres du bureau**
– Les présidents des Conseils généraux du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise, de la Seine-et-Marne et de l'Essonne
– Les maires de Chevilly-Larue avec Christian Hervy, membre de la commission « développement et solidarités des territoires », Champigny-sur-Marne, Bagneux, Gennevilliers, Arcueil, Clichy-sur-Seine, Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Seine, Les Lilas, Nanterre, Vincennes, Le Kremlin-Bicêtre, Saint-Denis, Rosny-sous-Bois, Saint-Ouen, Évry et de Montreuil
– Le président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise



1 Dans son projet pour le Grand Paris, l'atelier *Castro Denissof Casi* imagine le marché d'intérêt national traversé par un boulevard urbain.

Source : atelier *Castro Denissof Casi*

2 Le futur réseau de transport de l'agglomération parisienne aspire à relier les zones définies comme pôles de développement importants telle que celle d'Orly-Rungis.

Parole d'élu

« Placer la solidarité financière au cœur des enjeux du Grand Paris »



Bruno Tranchant, maire-adjoint délégué à l'Intercommunalité

« L'adhésion de la ville de Chevilly-Larue au syndicat mixte d'études *Paris Métropole* s'inscrit dans une volonté de définir une intercommunalité de projets fondée sur une logique d'échanges et de

mutualisation. Et ce, afin de proposer une alternative politique crédible à une vision parfois trop centralisatrice du territoire. Il nous faut créer, autour de cette idée du *Grand Paris*, une entité spatiale privilégiant la dynamique de projet et plaçant la solidarité financière au cœur des enjeux. L'idée est de favoriser la mise en œuvre d'un dispositif de partage des ressources et de mutualisation

des mécanismes de redistribution des richesses en refondant le système de péréquation entre collectivités. Enfin, pour mener à bien ce projet dans un contexte de désengagement financier de l'État, il est impératif que ce dernier assume ses responsabilités budgétaires en cessant une bonne fois pour toutes de rogner sur les dotations publiques, mises à mal depuis 2002 ».

Grand Paris

Dix projets qui dessinent l'avenir de l'agglomération parisienne

Les dix projets issus de la consultation sur le Grand Paris, exposés à la cité de l'architecture, imaginent la métropole de demain et l'avenir du territoire Val-de-Marnais.

Un Grand Paris qui s'étend jusqu'au Havre le long de la Seine, un métro aérien longeant le périphérique, 400 km² de toitures transformées en espaces verts : bienvenue dans la métropole du XXI^e siècle imaginée par dix des architectes les plus reconnus du moment. Ces projets s'articulent autour des grands thèmes de l'environnement, du développement économique, des équilibres sociaux et de la mobilité. Chacun des scénarios propose les contours de ce que pourrait être le futur visage de la métropole parisienne et certaines des équipes se sont essayées à esquisser celui du pôle Orly-Rungis. C'est le cas de l'architecte Jean Nouvel qui propose de créer un « lieu de croisement convivial fonctionnant jour et nuit » en créant une jetée continue à partir du MIN en direction de l'aéroport d'Orly, desservie par une navette rapide. Bordée de cafés et de restaurants,

elle servirait d'armature au développement du secteur (dont le MIN serait le foyer) et donnerait à voir l'animation du marché depuis un espace vivant. Roland Castro imagine, quant à lui, la construction d'un boulevard urbain au cœur du MIN pour que « le ventre du Grand Paris s'ouvre sur la ville et devienne un lieu de destination des gourmands curieux » (voir illustration n°1, p.9). Enfin, la majorité des équipes accorde une place importante à la zone d'Orly-Rungis dans ses réflexions sur les besoins de déplacements, notamment en matière de transports en commun. ●

L. G.-B.

L'exposition *Le Grand Paris* est visible à la Cité de l'architecture et du patrimoine jusqu'au 22 novembre. Ouverture tous les jours sauf le mardi – 7, avenue Albert de Mun, 75016 Paris ; métro Trocadéro.

Transports collectifs

Le pôle Orly-Rungis inscrit dans le futur réseau métropolitain

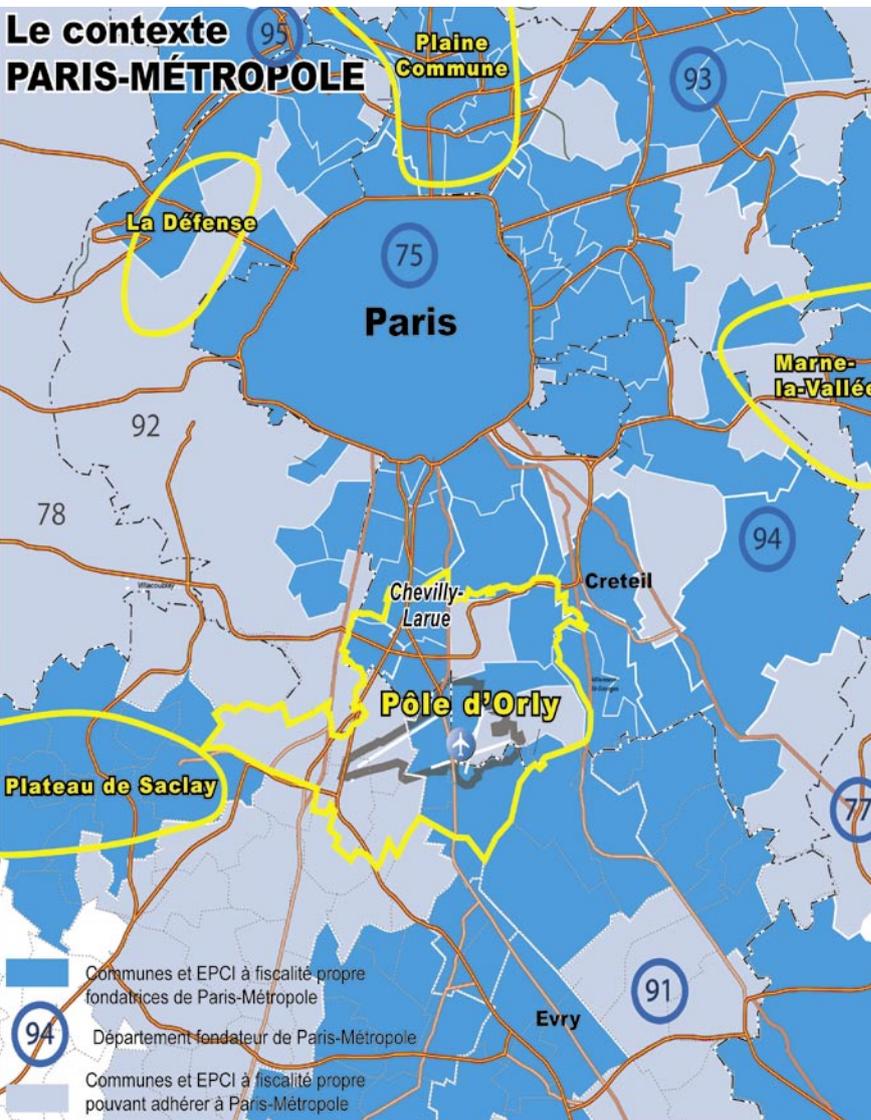
Parce que la construction de la métropole de demain ne peut s'envisager sans le développement d'un réseau de transports à sa mesure, le schéma de principe du réseau de transports de la région parisienne, dévoilé le 29 avril dernier, prévoit l'amélioration du réseau existant ainsi qu'un projet de transport automatique rapide, élaboré par Christian Blanc, secrétaire d'État chargé du développement de la région capitale. Les revendications des élus val-de-marnais, fortement mobilisés pour obtenir une meilleure desserte du territoire, ne sont pas étrangère à ce projet. Le tracé de ce réseau en rocade en double boucle, long de 130km, reliera les grands pôles de développement de la région parisienne, dont le pôle Orly-Rungis, officiellement identifié par Christian Blanc comme l'une des plus importantes zone de croissance

de la région. Chevilly-Larue s'inscrit donc de manière stratégique dans le plan de transports du futur *Grand Paris* : selon les derniers tracés, « le grand huit » transitera par Orly et Villejuif, ce qui permettrait aux Chevillais d'y accéder grâce au futur tramway. Ce projet pharaonique fait cependant naître de nombreuses interrogations : le mode de financement de cette infrastructure, encore soumis à réflexion, suscite d'ores et déjà de vifs débats. Par ailleurs, la question du nombre de stations est posée : les Val-de-Marnais devront-ils se contenter de regarder passer les rames ? Enfin, le flou plane sur l'identité de la structure chargée de la gestion : le réseau de transports de la métropole de demain restera-t-il un service public ? ●

L. G.-B.

Syndicat d'études *Paris Métropole*

Un espace de coopération pour construire la métropole de demain



Le syndicat mixte d'études *Paris Métropole*, créé le 4 mai dernier par des élus locaux, regroupe à ce jour une centaine de communes de l'agglomération, dont Chevilly-Larue. Son objectif : analyser collectivement les enjeux métropolitains afin de proposer des solutions communes aux problématiques propres à la région parisienne. Dans cet esprit, quatre commissions ont été créées dans le but d'enclencher une réflexion sur les thèmes du logement, des déplacements, des projets métropolitains et du développement et solidarités des territoires. Christian Hervy, le Maire, qui a été élu membre du bureau du syndicat au sein de cette dernière commission explique: « Il s'agit d'être le meilleur porte-parole possible des différentes composantes du Conseil municipal de Chevilly-Larue mais surtout des intérêts des Chevillais et, plus largement, de ceux du pôle Orly-Rungis sur l'ensemble de ces problématiques ». Ces enjeux sont effectivement placés au cœur de la démarche qui a conduit à la création de *Paris Métropole*. Alors que l'agglomération parisienne ne cesse de s'étendre, les inégalités de richesses, d'accès aux transports collectifs ou au logement, s'accroissent entre les communes et les départements. Il s'agit, pour les villes et établissements publics de coopération intercommunale membres de ce syndicat, de formuler des projets à même de répondre aux difficultés quotidiennes des Franciliens et porteurs de plus de solidarité entre les territoires. Pour *Paris Métropole*, le pari est aujourd'hui de se constituer en interlocuteur incontournable du gouvernement pour devenir acteur à part entière de la construction de la métropole de demain, une métropole agréable à vivre pour tous ses habitants. ● L. G.-B.

11 enjeux

Parole d'expert

« Paris Métropole : une démarche de projets »



Francis Rol-Tanguy,
directeur de l'Atelier
parisien d'urbanisme
(Apur), éditeur
de la brochure
**Une petite synthèse
du Grand Pari(s)**

de l'agglomération parisienne. En présentant l'ouvrage *Une petite synthèse du Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne* au public, j'ai été amené à échanger avec de nombreux Franciliens.

L'avenir de leur métropole les interpelle et ils manifestent une réelle envie de participer à sa transformation. Le syndicat mixte d'études *Paris Métropole* a été créé afin d'offrir aux élus locaux de toutes tendances politiques un lieu d'échanges et de débat sur les problématiques urbaines actuelles et les solutions à y apporter. Mais il s'agit surtout, pour ce syndicat, d'animer une démarche de projets exprimant des besoins et des choix collectifs, assumés par les élus

du suffrage universel ainsi que par les habitants. Car pour faire les bons choix et leur donner force, il faut associer les citoyens à l'élaboration des grands principes des projets d'aménagement. Tout l'enjeu est donc de lancer et d'organiser un processus démocratique associant élus, citoyens et experts pour que tous soient acteurs de la construction du *Grand Paris*. Avec cette ambition, *Paris Métropole* aspire à être le catalyseur de la mutation de notre métropole.

Projet urbain

Les enjeux métropolitains au cœur du secteur Anatole France

L'opération d'aménagement du secteur Anatole France a été élaborée dans une optique résolument métropolitaine.

L'opération d'aménagement du futur quartier Anatole France, menée dans le cadre de l'opération d'intérêt national Orly-Rungis Seine Amont, s'inscrit directement dans la dynamique de réflexion menée sur les enjeux de la métropole de demain. Conduite avec le concours des Chevillais, en parallèle à la requalification de la RN7 et à l'arrivée du futur tramway à Chevilly-Larue, la reconstruction du secteur Anatole France s'effectuera dans le respect de l'environnement architectural alentour. Constructions plus hautes aux abords de la RN7 pour faire barrage au bruit généré par cette dernière, harmonisation de la taille des habitations avec celles du quartier Bretagne : il s'agit de proposer un cadre de vie agréable aux nouveaux résidents tout en respectant l'habitat des zones environnantes. Par ailleurs, en proposant une offre

de logements diversifiée (logements en accession à la propriété, locatif social, locatif libre, maisons individuelles), ce projet urbain aspire à répondre aux besoins spécifiques de chacun. Dans cet esprit, le nouveau quartier Anatole France, situé à proximité du tramway, sera équipé pour accueillir des pôles d'activités de bureaux, des commerces de proximité ainsi que des établissements de services publics, tels qu'une résidence pour personnes âgées ou une crèche. Enfin, la conception de ce projet s'engage dans une démarche d'aménagement durable : la création d'espaces verts, la mise en place de panneaux solaires, de toitures terrasses végétalisées pour assurer une isolation thermique naturelle et d'un dispositif de captation des eaux pluviales feront d'Anatole France un éco-quartier respectueux de l'environnement. ● L. G.-B.



Les citoyens sont consultés à chaque étape d'avancement du projet d'aménagement du secteur Anatole France dont voici une esquisse générale.

Parole de citoyen

« Le quartier Anatole France : un modèle d'urbanisme »



Daniel Bécot, habitant du quartier Bretagne

« Le projet d'éco-quartier d'Anatole France s'inscrit dans un esprit d'aménagement global : intégré à la ville tout en étant respectueux de l'environnement, il sera situé à proximité du futur tramway et de la RN7, donc

ouvert sur les territoires alentours. De plus, il accueillera à la fois des logements sociaux, des maisons, des bureaux et des commerces. En ce sens, il incarne un type d'urbanisme qui devrait être le modèle de notre future métropole. En effet, l'idée du *Grand Paris* suscite chez moi de nombreuses interrogations. La première porte sur le fait que les communes n'ont pas été consultées

sur ce projet, alors qu'elles sont les premières concernées par ses enjeux. La seconde porte sur son financement : l'État s'engagera-t-il financièrement ou demandera-t-il aux collectivités d'en assumer le coût ? Enfin, on peut se demander si tous les habitants pourront bénéficier des aménagements du *Grand Paris* et si ces derniers ne profiteront pas seulement aux populations aisées. »

Enseignement-Enfance

Une rentrée au service des écoliers



Le service Enseignement-Enfance a tout mis en œuvre pour que les écoliers ne manquent de rien pour bien commencer l'année. Christian Hervy, le Maire, et Nora Boudon, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement, ont procédé le jour de la rentrée à la distribution des fournitures scolaires : tous les élèves du CP au CM2 ont notamment reçu, et selon leur niveau, une trousse garnie, un nécessaire de géométrie, un porte-mine ou une ardoise ainsi que des pochettes de feutres

et de crayons, un cahier et son protège-cahier, une chemise à rabats ou un stylo-plume. Les élus ont également offert un sac à dos aux CP, un dictionnaire aux CE1 et CM2, un manuel de conjugaison aux CM1 et une calculette aux CM2. Le service Enseignement-Enfance a également livré des fournitures auprès des écoles qui ont bénéficié d'une enveloppe budgétaire dédiée de 21€ par enfant en maternelle et de 26€ par enfant en élémentaire. À noter que la Municipalité alloue également un crédit d'investissement à chaque école de 4,57€ par enfant et par an pour l'achat de matériels lourds.

C'est donc dès la rentrée scolaire que le service Enseignement-Enfance contribue à la réussite scolaire de chaque enfant. Un service que les Chevillais connaissent bien puisqu'ils s'y rendent également pour inscrire leurs enfants en centre de loisirs et centres de vacances, pour payer la restauration scolaire ou encore faire calculer leur quotient familial. ●

Géraldine Kornblum



Christiane Morineau, responsable du service Enseignement-Enfance depuis une vingtaine d'année, a pris sa retraite le 22 juillet dernier. « *Quand on vit son métier avec passion, les années passent vite* » déclarait-elle à cette occasion. Elle a quitté la ville après y avoir travaillé 38 ans et est désormais remplacée par Naïs Tribes à la tête du service.

Service municipal de la Jeunesse

Les jeunes adultes ont leur pôle

La salle du pôle jeunes adultes est prête. Dans ce nouvel espace, les 16-25 ans peuvent trouver un soutien pour mener à bien leurs initiatives individuelles et collectives et disposent d'un espace d'accueil, d'information et d'orientation,

véritable relais avec les structures institutionnelles et associatives. En plus des dispositifs habituels tels que l'aide aux projets, SOS Rentrée ou les chantiers jeunes, une aide à la recherche d'emploi

sera proposée. Un service de billetterie favorisera également l'accès des jeunes aux manifestations culturelles et sportives. Le pôle jeunes adultes sera inauguré à l'occasion du pot de clôture des chantiers jeunes d'été. ●

LE PÔLE JEUNES ADULTES (15, rue Henri Cretté) est ouvert le mardi de 17 à 19h30, le mercredi de 14 à 19h30 et un samedi sur quatre de 9 à 12h30 ou sur rendez-vous au 01 46 87 97 65. Inauguration vendredi 25 septembre à 17h30

Christelle Cavaré est la responsable du pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse.





L'équipe du service des Relations publiques quasiment au complet avec, de gauche à droite : Chloé Cordon, Ruben Duany, Juliette Verrier, Josiane Arfuso, Smaïl Azouani et Gérard Velou, responsable du service.

Service des Relations publiques

Un déménagement bénéfique

Bien installé dans ses nouveaux locaux au 100, avenue du général de Gaulle, déjà occupés par le service Communication, le service des Relations publiques accueille désormais les usagers dans un lieu plus convivial, plus spacieux et surtout plus adapté. Ceci pour la plus grande satisfaction de ceux qui s'y rendent pour une location de salle, une demande de médaille du travail, une demande de subvention pour une association, ...

Le service a été rejoint en juillet dernier par le service des Relations internationales et du jumelage. Bientôt suivra l'arrivée du Comité des œuvres sociales (COS) et des syndicats des agents communaux. ●

LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

(01 45 60 19 01) est ouvert le lundi, mercredi et jeudi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Studio de répétition

Tout pour la musique

Le futur studio de répétition ouvrira bientôt ses portes. Placé sous l'égide du service municipal de la Jeunesse, il sera ouvert aux musiciens amateurs chevillais, principalement aux jeunes, seuls ou en groupes. Le studio et le matériel de musique seront à disposition le mercredi et le samedi de 15 à 22h, moyennant une somme forfaitaire correspondant au temps d'utilisation (5€ les 2h, 20€ les 10h, 35€ les 20h et 50€ les 30h). Par ailleurs, le SMJ propose, durant l'année, un atelier de musique assistée par ordinateur (MAO) et

un atelier DJ et organisera des stages de musiques actuelles pendant les vacances scolaires. Ce nouvel équipement, qui contribuera au développement de la scène ouverte *Ta ziqu'en scène*, pourra favoriser l'organisation de nouveaux temps forts de musiques actuelles. ●

Renseignements et inscriptions au SMJ

15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).

Inauguration le vendredi 25 septembre à 19h au studio de répétition 100, avenue du Général de Gaulle.



NOUVEAU SERVICE

Le Clic ouvre ses portes

Le Centre local d'information et de coordination (Clic) a ouvert ses portes à l'Espace commun des solidarités. Ce nouveau service public, qui concerne sept communes du département (Chevilly-Larue, Thiais, Rungis, Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi et Ablon-sur-Seine), a pour but de conseiller et d'orienter les personnes âgées de 60 ans

et plus et leur famille sur les dispositifs d'aides mis à leur disposition. ●

Accueil du public : 4, place Nelson Mandela

(01 48 53 79 09) les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10 à 13h et de 14 à 18h. Rendez-vous personnalisés du lundi au vendredi de 9 à 19h.

Rencontres de quartiers

Prochains rendez-vous aux Sorbiers-Saussaie, à Larue et au Centre



C'est dans le quartier Bretagne qu'ont eu lieu les rencontres de quartier fin juin début juillet (notre photo). Pendant les trois itinéraires proposés et lors de la rencontre à l'école maternelle Jacques-Gilbert Collet, près de 60 Chevillais ont fait part au Maire et aux élus de leurs points de vue sur leur lieu de vie. Une vingtaine de riverains est également venue à la réunion publique du 29 juin au cours de laquelle ils ont débattu des différents sujets qui préoccupent le quartier : questions liées au stationnement, taille des haies, ... Une présentation du projet de requalification du secteur Anatole France et de la RN7 a aussi vivement intéressé l'assistance. Les riverains recevront un compte-rendu de

l'ensemble des rencontres de quartier dans leur boîte aux lettres. À venir : les rencontres du quartier Sorbiers-Saussaie et de Larue. Suivront celles du quartier Centre du 14 au 17 octobre. ●

Rencontres du quartier Sorbiers-Saussaie

Lundi 14/09 à 18h :

visite de quartier suivie d'un pot à la MPT

Jeudi 17/09 à 20h30 :

réunion publique à la MPT

Samedi 19/09 à 16h :

visite de quartier suivie d'un pot

Lundi 21/09 à 16h15 :

rencontre aux élémentaires Paul Bert A et B

Jeudi 24/09 à 16h15 :

rencontre à la maternelle Paul Bert

Jeudi 24/09 à 18h :

visite de quartier suivie d'un pot

Vendredi 25/09 à 16h15 :

rencontre à l'école Salvador Allende

Rencontres du quartier Larue

Jeudi 1/10 à 18h :

visite de quartier

Vendredi 2/10 à 17h30 :

rencontre à l'école élémentaire Pasteur

Mardi 6/10 à 16h15 :

rencontre à l'école maternelle Pasteur

Mercredi 7/10 à 20h30 :

réunion publique à la salle Jacqueline Auriol

Vendredi 9/10 à 18h :

visite de quartier suivie d'un pot

Samedi 10/10 à 10h :

visite de quartier suivie d'un pot

Quartier Sorbiers-Saussaie

Rassemblement après un incendie dans un local à ordures

À l'appel de la Municipalité, une quarantaine de personnes s'est réunie le 5 août au pied de la tour 3 de la rue du Berry, après un incendie survenu dans un local à poubelles, dans la nuit du 28 au 29 juillet.

À cette occasion, la Municipalité, représentée par plusieurs élus dont Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance, a exprimé son soutien aux

locataires et aux actions que ces derniers envisagent de mener à l'encontre du bailleur. Une pétition a en effet été lancée, à l'initiative des locataires de l'immeuble et de la Confédération nationale du logement (CNL), afin de réclamer, entre autre, le recrutement d'un gardien, l'implantation du local à poubelles à l'extérieur du bâtiment et la fermeture généralisée des locaux techniques.

Quartier Sorbiers-Saussaie

Sans le porche, l'horizon se dégage

La déconstruction du porche du bâtiment E de la résidence des Sorbiers, situé rue du Nivernais, était attendue depuis longtemps.

Cette dernière s'est déroulée mi-août, sous l'œil attentif et parfois ému des riverains qui n'auraient manqué le spectacle pour rien au monde ! Il faut dire que l'entreprise était de taille : une partie du bâtiment, haute de quatre étages, a dû être démantelée, ce qui a nécessité l'intervention d'impressionnantes pelleteuses. Sans oublier la fermeture à la circulation de la rue du Berry pendant toute la durée de cette phase délicate. Les travaux porteront dorénavant sur la reprise de la chaussée à

l'emplacement de l'ancien porche après la destruction de l'îlot central qui était installé sur la route. Les murs du bâtiment devront par ailleurs être restaurés pour achever l'opération. Cette dernière, conduite par l'Opac du Val-de-Marne, le bailleur social de la résidence, s'inscrit dans une démarche de dédensification du quartier. Une démarche plus que jamais plébiscitée par les riverains : « *Avant, de ma fenêtre, je voyais un bâtiment. Maintenant, l'horizon est dégagé,* » se réjouit Yvette Venon, habitante de la rue du Berry, « *j'ai une vue sur la nature environnante et c'est vraiment très agréable* ».



Cœur de ville
**La boucherie-
charcuterie-
traiteur**
La Chevillaise
est ouverte

15-23, rue Édith Piaf
(01 46 86 76 46).
Du mardi au vendredi
de 7 à 13h et de
15h30 à 20h et le
samedi de 7 à 20h

17

près de chez vous



Les adolescents en 2 roues motorisés : quelle est la règle ?

Le deux-roues à moteur est un transport très pratique mais dangereux, surtout pour les jeunes conducteurs.

Même pour conduire une cylindrée de moins de 50 cm³, ils doivent être âgés de plus de 14 ans et titulaires du Brevet de sécurité routière (BSR). Un casque homologué et correctement

attaché est obligatoire, sous peine d'une amende de 90€. Les cyclomoteurs sont tenus de respecter le code de la route au même titre que les voitures : il leur est formellement interdit de rouler sur les trottoirs et de dépasser la vitesse maximale de 45km/h. Dans ces cas, les contrevenants risquent des amendes de 22€ et 90€. ●



Antoine Citerne
ou « quand l'école p

Animateur au centre de loisirs Pablo Néruda depuis 1987, Antoine Citerne est également le maître d'œuvre de nombreuses fresques réalisées par les enfants de la ville. Artiste avant tout, il a choisi d'harmoniser sa passion avec son métier.

Sur les murs, guidé par un thème, il accompagne les enfants sur le chemin de leur imaginaire. L'art est son langage, une langue où il est question de liberté, de partage et de respect... Même s'il pleut dehors, c'est grâce aux talents conjugués d'Antoine et des jeunes Chevillais qu'il y a du soleil sous le préau de Paul Bert B et tout autant de joie et d'ardeur sur les murs du groupe scolaire Pierre et Marie Curie et de l'élémentaire Pasteur.

Dans son esprit, Antoine pense que les enfants devraient être à sa place sur la photo, que sans eux, il manque l'essentiel. La fresque derrière lui (15m x 2,50m), sous le préau de Paul Bert B, « ce sont eux qui l'ont réalisée ». Alors, presque gêné, il sourit comme pour leur dire à tous un grand merci.

Cette œuvre-là a démarré avec les enfants de CE2 et de CM1 en 2007 à l'initiative de Françoise Lioust, aujourd'hui directrice de la maternelle. Ce projet avait pour mission d'offrir aux élèves un espace de libre expression sur le thème de la différence. À raison de cent heures par an, il aura fallu deux années aux écoliers pour égayer ce mur de 120 m² ! Quel que soit le thème des peintures murales qu'il orchestre depuis 1996 – les droits de l'enfant dans la cour de l'école Paul Bert A, *l'opéra de la lune* et *le Petit Prince* à Pasteur élémentaire ou encore *la famille à la plage* à la maternelle Pierre et Marie Curie – Antoine présente toujours le projet aux enfants comme une aventure. Si « *laisser place à l'imprévu est primordial* », il précise qu'il ne s'agit pour autant pas de faire n'importe quoi. « *Il faut penser qu'après, on va vivre avec l'œuvre... Elle doit être solidaire de l'architecture* ». Des premières idées jusqu'aux derniers coups de pinceaux, le voyage est initiatique. Guidés par Antoine et avec leur imagination comme

bagage, les jeunes Chevillais découvrent la surface à peindre, appréhendent les contraintes du lieu, apprennent l'utilisation des outils avec lesquels ils doivent travailler. Chemin faisant, certains élèves dépassent leur peur de se tromper et d'autres assimilent le respect des autres et celui de la parole. « *Il faut savoir se mettre à leur niveau, savoir leur parler et, en même temps, leur dire ce que je veux... Leur faire comprendre qu'ils sont importants... Confiants, ils prennent plus volontiers de l'initiative* ». Tout au long de ce parcours, maître et disciples parlent un langage commun : la couleur vive. En quête de mélanges pour obtenir des teintes à la fois sucrées et fruitées, l'ensemble des jeunes pinceaux est alors capable d'exprimer sur un mur à la fois joie et tristesse avec le même éclat. Révérence !

Artiste à part entière, Antoine Citerne travaille également seul. En 2000, à la demande de Louis Garat, directeur de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, il achève, sur un mur de 90m x 3m, une fresque sur le thème de l'histoire de la commune. À l'avenir, parmi ses nombreux projets, Antoine aimerait créer un atelier pour et avec les enfants dans l'enceinte du centre de loisirs Pablo Neruda : « *un lieu où ils pourraient découvrir certains aspects d'un objet ou d'une œuvre, approcher les différentes phases de la réalisation ; un endroit où ils pourraient choisir librement leur place, aller du modelage au dessin, ...* ». En cette rentrée 2009, Antoine rassemblera les élèves autour de deux nouveaux chantiers. Les petits de moyenne et grande sections maternelles de Paul Bert s'exprimeront sur les fleurs, tandis que leurs aînés de CE2 et CM1 à Pierre et Marie Curie approcheront au plus près les formes et les couleurs... Vive la peinture murale ! ●

Florence Bédouet

Marché du Cœur de ville



Le marché du Cœur de ville change d'horaires. À partir du 16 septembre, il se tiendra toujours le mercredi et le samedi mais l'après-midi, de 15h à 19h30.

Tous les habitants de Chevilly-Larue, quelles que soient leurs habitudes d'achat et leurs possibilités financières, y trouveront un large choix de commerces de bouche et non alimentaires correspondant à leurs besoins.



Faites vos cours l'après-midi

À compter du 16 septembre, le marché du Cœur de ville devient un marché d'après-midi.

Ouvert en avril 2007, il avait déjà fait l'objet d'un changement de jours en avril 2008. Depuis le début, la qualité des produits était sans conteste au rendez-vous sur les étals, ce qui était malheureusement moins le cas

des Chevillais. Pourtant, pour qu'il y ait des commerçants, il faut qu'il y ait des clients... On mise aujourd'hui sur ce changement d'horaires pour que la population fasse de ce marché un véritable lieu d'habitudes. En se déplaçant l'après-midi, le marché du Cœur de ville fait le choix d'horaires particulièrement innovants.

« Le marché doit redevenir une tradition »



« L'objectif qui était de redonner une place aux commerces de proximité en Cœur de ville est atteint en ce qui concerne les commerces sédentaires. En plus du boulanger, du pressing, de la supérette et des autres qui existaient déjà, la brasserie et, plus récemment,

la boucherie-charcuterie, ont ouvert leurs portes. Reste maintenant à faire qu'aller au marché, en proposant une vraie diversité de produits et de prix, redeviene une tradition à Chevilly-Larue. Car c'est aux Chevillais de le faire vivre.

Didier Dubarle,
1^{er} maire-adjoint délégué à l'Emploi
et au Développement économique



es

Certes, ils ne correspondent plus à la tradition qui veut que les marchés se tiennent le matin. Mais la tradition se marie parfois mal avec la disponibilité des consommateurs qui, compte-tenu des nécessités de leurs vies professionnelle et de famille, ont plus de facilités à faire leurs courses l'après-midi ou en début de soirée. De plus, ces horaires permettront au marché de Chevilly-Larue de ne plus être en concurrence avec les marchés des villes voisines, ceux-ci se tenant tous le matin.

L'objectif premier est évidemment de mieux répondre aux attentes de tous les Chevillais. Et justement, les Chevillais souhaitent un marché. En témoignent les demandes

répétées des habitants à l'occasion de diverses réunions publiques. Autre indicateur : l'enquête menée à Chevilly-Larue en avril-mai 2008 portant sur les habitudes de consommation et les pratiques d'achat des habitants. Celle-ci démontrait notamment que les Chevillais appréciaient les marchés pour la qualité et la variété des produits proposés. Dans cet esprit, le marché attendu pour septembre se distinguera par la présence d'un plus large panel de métiers (boucher, charcutier, poissonnier, primeur, ...) où les produits traditionnels côtoieront les produits exotiques, l'ambition étant qu'il y ait au moins deux commerces pour chacune de ces spécialités. Une offre importante de produits non alimentaires viendra compléter ce marché. Par ailleurs, une gamme de prix plus large s'affichera sur les étals de manière à ce que toutes les catégories de la population y trouvent leur compte.

Les attentes des Chevillais ont déjà été satisfaites pour une large part avec l'arrivée de nouveaux commerces en Cœur de ville : après le quincailler et la brasserie installés depuis quelques mois, la boucherie-charcuterie vient d'ouvrir ses portes et comble ses premiers clients. Ainsi, bat de plus en plus fort le Cœur de ville, un Cœur de ville également animé par la présence de nombreux services publics : la médiathèque, le bureau de poste, l'espace commun des solidarités, le poste de police, le service

Chiffres clés

1 sur 3

Le nombre de Chevillais qui, en 2008, souhaitait trouver plus de commerces en Cœur de ville, et plus particulièrement des commerces de bouche.
Source : Enquête de consommation et pratiques d'achat de la population chevillaise, mai 2008

213

Le nombre de places de stationnement disponibles en Cœur de ville avec 57 dans le parking gratuit rue de Provence et 156 en zone bleue.

Dates clefs

Mercredi 16 septembre
À compter de ce jour, le marché se tiendra le mercredi et le samedi de 15h à 19h 30.

Samedi 19 septembre
Apéritif convivial au marché du Cœur de ville à 19h

municipal des sports ou encore, la Sécurité sociale. Le tout, accessible par les autobus *La Colombe* et le 192 ou en voiture (parking public gratuit rue de Provence et de nombreuses places de stationnement en zone bleue). En plus, les Chevillais vont bénéficier d'un marché plus fourni, offrant des prix plus attractifs et ouvert à des horaires plus adaptés. À charge pour eux de le faire vivre. ●

Géraldine Kornblum

« Répondre aux demandes de toutes les clientèles de la ville »

« L'enjeu du marché de Chevilly-Larue est de se donner les moyens de répondre aux demandes de toutes les clientèles de la ville. Les marchés de l'après-midi qui existent déjà en Île-de-France sont une expérience réussie. Selon l'observation des habitudes de consommation, c'est le moment où les consommateurs sont plus disponibles. Les commerçants le savent et un

grand nombre d'entre eux arrive aujourd'hui à se structurer pour être présent sur plusieurs marchés par jour. Les Chevillais vont ainsi bénéficier d'un marché ouvert aux heures où ils veulent y aller ».

Damien Grenié,
responsable régional Île-de-France
de la société Géraud, gestionnaire du marché

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se déroulera le mardi 22 septembre à 19 heures salle du conseil municipal (ancienne mairie – 88, avenue du Général de Gaulle).

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Développement durable

Le projet Clos Saint-Michel primé

L'opération d'aménagement du Clos Saint-Michel, située sur le terrain des Sœurs, fait parler d'elle. Alors que l'aménageur, Solidarité Patrimoine, devrait donner le premier coup de pioche du programme de construction d'ici fin septembre, la ville a été avisée en juillet dernier que cette opération avait remporté le concours d'Icade *Trophées du développement durable 2008* dans la catégorie *Construire et gérer une ville durable*. Le jury était présidé par l'écrivain Érik Orsenna et composé de Christian Buchet, de l'Académie de marine, et Michelle Pappalardo, commissaire au développement durable au ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. L'opération Clos Saint-Michel doit d'abord cette distinction à l'originalité du projet (logements, commerces et une maison médicale) qui mettra en valeur la dimension historique du site et respectera la biodiversité de l'arboretum voisin. Ce trophée salue également les performances énergétiques des futurs bâtiments puisque ceux-ci répondront aux normes de haute qualité environnementale et de basse consommation énergétique grâce à l'utilisation de la géothermie et à la pose de toitures végétalisées. ●

Premiers secours

Deux prochains défibrillateurs à Chevilly-Larue



Le premier défibrillateur a été inauguré le 1^{er} juillet en présence de Christian Hervy, Maire, Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-santé, Christian Nourry, maire-adjoint délégué aux Sports, Martine Tarbès, conseillère municipale missionnée sur la Maison de médecine générale et Nathalie Sans-Sevaux, conseillère municipale déléguée.

Le premier défibrillateur automatique a été implanté dans la ville au parc des sports en juillet. Deux autres sont en cours d'installation : l'un au gymnase Marcel Paul le 4 septembre, l'autre au gymnase Pasteur le 1^{er} octobre. La Municipalité procèdera d'ici début 2010 à l'installation de trois autres appareils afin d'anticiper une législation qui rendra obligatoire la mise en place de défibrillateurs dans les lieux publics à partir de 2012. « En France, on recense environ 50 000 arrêts cardio-respiratoires chaque année. Grâce à ces implantations, 5 000 décès par an pourraient être évités » explique Jean-Paul Homasson, maire adjoint délégué à la Santé. Si ces appareils peuvent être utilisés par tout un chacun, des formations en direction du personnel des établissements publics équipés et des animateurs sportifs ont néanmoins été prévues. La Municipalité offre également aux Chevillais la possibilité de se familiariser avec ces appareils avec la présence de professionnels au Forum des sports le 5 septembre prochain qui assureront une présentation du matériel et répondront aux questions des habitants. Deux sessions de formation y seront également organisées à l'attention du public

Pour participer aux formations lors du Forum des sports (à 11 et 15h), il est souhaitable de s'inscrire au service des Sports - 56, avenue du Président Roosevelt (01 46 86 35 63)



Travaux d'été

La ville s'est refait une beauté

Les Chevillais partis en vacances, c'était le moment idéal pour se lancer dans la réalisation de nombreux travaux. Priorité aux structures accueillant les enfants.



1

Les crèches et les écoles remises à neuf

La fin des travaux de remise en état du chauffage était très attendue à la crèche Maison bleue, c'est désormais chose faite. Les écoles ont, quant à elles, presque toutes fait l'objet de rénovations. À Paul Bert, quatre couloirs d'élémentaires et un de maternelle ont de nouvelles peintures, faux-plafonds et luminaires lorsque nécessaire. Une cage d'escaliers de P. Bert A et cinq classes de P. Bert B ont été refaites. Les enfants du centre de loisirs maternel n'intégreront pas leur ancien préfabriqué qui a été démonté (voir photo 2), le chantier s'attelant désormais aux fondations du futur bâtiment. À Pasteur, réfection des faux-plafonds, des luminaires et de la peinture a été de mise, que ce soit dans une salle polyvalente de la maternelle ou dans quatre classes de l'élémentaire. Une cloison coupe-feu a été installée à la maternelle et la cour de l'économat a été refaite côté élémentaire. Et c'est encore de peinture qu'il s'est agi dans un bureau et dans une classe de P. et M. Curie élémentaire (où les sols de quatre classes ont aussi été refaits), dans deux couloirs de P. et M. Curie maternelle et dans un bureau de la maternelle J.-G. Collet

Quelques travaux de voirie

Tel un inventaire à la Prévert, on énumère ce qui a été refait : une partie de la chaussée et des trottoirs de la résidence des Castors, une partie



2

des trottoirs de l'avenue de la Croix du sud, tous les trottoirs de la rue J. Hellouin (où le stationnement a été réorganisé) et les têtes de candélabres de la rue H. Boucher, de l'impasse Sainte-Colombe et d'une partie de la rue Petit Le Roy. De plus, un peu partout dans la ville, dix candélabres ont été intégralement changés et du marquage au sol a été refait, dont 29 places de stationnement pour handicapés.

Les bâtiments municipaux aussi

Outre la réfection de bureaux dans l'ancienne mairie, les travaux les plus conséquents concernent le parc des sports et le centre de loisirs Paul Bert. Les sportifs bénéficient donc maintenant d'un vestiaire et d'un local de rangement attenants à un court de tennis (voir photo n°1) et d'un escalier de secours au gymnase.

Jeunesse

Jobs et chantiers d'été

Cet été encore, vingt jeunes ont participé à l'opération *Chantiers d'été* organisée par le service municipal de la Jeunesse (SMJ) afin de financer leurs projets. Ils ont effectué des travaux de peinture dans le cadre de la réfection de plusieurs bâtiments. Dans la continuité des opérations menées l'année passée, dix d'entre eux ont poursuivi la peinture de la caserne des pompiers en s'attaquant à la cage d'escalier et à la remise du sous-sol. Six autres se sont chargés, en partenariat avec le bailleur *Coopération et famille*, de repeindre un second hall de la résidence Georges Brassens ainsi que la loge de la gardienne. Enfin, quatre jeunes ont effectué des travaux de remise en état des portails, jeux d'enfants, poteaux et candélabres de l'école élémentaire Pasteur. Le SMJ a par ailleurs apporté, durant toute l'année, son soutien à 75 jeunes dans leur recherche de job en leur prodiguant aide à la rédaction de CV et préparation aux entretiens d'embauche. Sur ces 75 jeunes, une cinquantaine d'entre eux a décroché un emploi pour l'été. Enfin, cet été, la Municipalité aura recruté, essentiellement par le biais du SMJ, un total de 73 jeunes en emplois saisonniers dans les différents services de la ville. ●



Quand l'épicerie devient solidaire

Une épicerie sociale et solidaire ouvrira ses portes au 18, rue du Poitou et sera inaugurée en octobre prochain. Les bénévoles sont attendus pour faire vivre ce nouvel équipement qui viendra compléter les dispositifs d'aide aux familles en difficulté.

Souvenons-nous de la journée mondiale de lutte contre la misère, le 17 octobre dernier.

Des débats qui avaient alors été menés, il ressortait que de nombreuses familles chevillaises étaient confrontées à des difficultés sociales et financières lourdes, certaines ne disposant que de 4€ par jour pour se nourrir et se vêtir, une fois les charges et le loyer payés. Dans la droite ligne de ces réflexions, s'est alors créé un comité consultatif « Précarité-solidarité » auquel participent notamment associations caritatives et partenaires sociaux. Avec elles, la Municipalité s'est engagée sur la voie qui menait à la création d'une épicerie solidaire placée sous l'égide de l'Association nationale de développement des épiceries sociales et solidaires (Andes).

Celle-ci est désormais sur le point de voir le jour. Après deux mois de travaux de rénovation des locaux, les usagers pourront s'y approvisionner en produits de consommation courante (et notamment en produits frais en provenance du

MIN) dont ils ne paieront que 10 à 20% du prix réel. Outre la partie magasin, ce lieu disposera d'espaces de convivialité et d'insertion où se tiendront des ateliers d'échanges de savoirs et des interventions de travailleurs sociaux autour de thèmes tels que la gestion du budget, le logement, la santé, ... « Cette épicerie sera un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges, d'entraide et de socialisation pour tous ceux qui doivent faire face à un accident de la vie et se retrouvent sans ressources ou ruinés par le surendettement » explique François Pernigotti, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire. « Il y régnera un certain état d'esprit basé sur le bénévolat », l'objectif étant « que les usagers eux-mêmes s'impliquent dans cette structure ». Pour l'heure, que vous soyez comptable, cuisinier ou que vous ayez simplement envie d'aider, toutes les bonnes volontés sont attendues. ●

Pour être bénévole à l'épicerie solidaire, faites-vous connaître auprès du service de l'Action sociale (01 45 60 18 85)

Ouverture d'une crèche inter-entreprises

Avec les premières implantations des filiales du groupe Vinci depuis 2008, la zone d'activités Petit Le Roy compte aujourd'hui déjà plus de 700 salariés. Dès son arrivée à Chevilly-Larue, le groupe Vinci prévoyait dans ses locaux une crèche inter-entreprises. C'est désormais chose faite puisque celle-ci a ouvert ses portes le 6 juillet dernier. Il s'agit là de la troisième crèche inter-entreprises Les petits chaperons rouges

(du nom du gestionnaire de l'établissement), installée dans le département. Cet équipement de 340m², dont l'implantation a été menée en partenariat par le groupe Vinci et la Municipalité, compte trente-cinq berceaux destinés à des enfants âgés de 2 mois à 4 ans. Si ce point d'accueil est essentiellement destiné aux enfants dont les parents travaillent au sein du groupe Vinci, trois places sont néanmoins réservées à des petits Chevillais. ●

Permanences des élus

▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3^e du mois) à partir de 15h à l'hôtel de ville, le 3^e vendredi du mois à partir de 15h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.

▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)

▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à la Communication et à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62

▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65

▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance, samedi de 10 à 12h : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Émilie Petit ► *Conseillère municipale déléguée, Présidente du groupe Communistes et partenaires*

Une autre répartition des richesses et une fiscalité plus juste



L'automne prochain sera marqué par les débats au Parlement sur le projet de réforme institutionnelle et en particulier le *Grand Paris*. En réalité, l'essentiel est déjà acté, monsieur Sarkozy a depuis longtemps dévoilé la logique de son projet : toujours moins d'action publique, moins d'élus aux côtés des citoyens, des attributions réduites au strict minimum pour les collectivités et de nouvelles diminutions de moyens. Ainsi, le département ne sera plus qu'une entité administrative

chargée d'appliquer les décisions de l'État en matière sociale. La commune, elle, semble devoir garder un champ d'action général mais il persiste une inconnue : quel rôle pourra-t-elle encore jouer dans un *Grand Paris institutionnalisé* ? Quel devenir pour les projets d'intercommunalité ? Cette réforme éloignera les centres de décision des citoyens, ce qui est à contre courant de la décentralisation engagée depuis trois décennies. Sans parler de la suppression de la taxe professionnelle qui, de toute évidence, réduira considérablement les moyens d'action des collectivités

locales. Bien sûr, une réforme est nécessaire pour ajuster au mieux l'action publique, mais elle doit au contraire aller vers une plus grande proximité, pour plus de démocratie. C'est ce que nous tentons de mettre en œuvre à Chevilly-Larue, avec un suivi au plus près des demandes des habitants, en particulier dans le cadre des rencontres de quartiers qui se poursuivront cet automne, mais aussi des comités consultatifs, des réunions publiques diverses, où chacun peut contribuer à décider du devenir de notre commune. Bonne rentrée à tous !

Bruno Tranchant ► *Maire adjoint, élu du groupe Socialistes et apparentés*

Croissance : derrière les chiffres, la réalité !



Autant le dire haut et fort : l'annonce récente d'un taux de croissance de 0,3% du PIB au 2nd semestre ne dissipe pas les doutes suscités par les méfaits de la politique gouvernementale. Pis, les mauvaises nouvelles ne cessent de s'accumuler sur l'économie française. Avec les coups de boutoir portés au pouvoir d'achat, aux services publics et aux retraites, les Chevillais en mesurent chaque jour les méfaits. À l'heure où les membres du gouvernement se bousculent à la une des médias pour afficher leur mine

des grands jours, nos concitoyens passent à la caisse. Les chiffres du chômage, avec une destruction nette de 74 100 emplois au 2nd semestre, dessinent de sombres perspectives tandis que la situation des PME ne cesse de se dégrader (plans sociaux, fermetures de sites). Sans parler du déficit de l'État qui atteignait, au 30 juin, 86,6 milliards d'€, contre 32,8 milliards l'an passé à la même époque ! Ce, alors que nous ne disposons pas d'un plan de relance digne de ce nom, basé sur la consommation. Et que le déficit est plombé par des dépenses inutiles et injustes : paquet fiscal,

baisse de la TVA dans la restauration, diminution des impôts pour les hauts revenus. À charge, pour le contribuable, de régler la note d'un menu social des plus indigestes. Les élus socialistes ne sont pas disposés à céder à cette politique de classe qui ne dit pas son nom. Ils seront toujours aux côtés des Chevillais qui subissent de plein fouet les effets de la crise, quand les profits financiers pour une infime minorité repartent de plus belle. Triste constat auquel nous refusons décidément de nous résigner !



André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Nathalie Sans-Sevaux

► *élus du groupe Parti de Gauche/Radicaleux de Gauche*

Le 3 octobre : une initiative citoyenne pour le devenir de La Poste

Le changement de statut de La Poste viendra en débat à l'Assemblée nationale en octobre prochain. La Poste deviendrait une société anonyme, première étape de toutes les privatisations connues jusqu'alors. La directive européenne de libéralisation totale du courrier du 1^{er} janvier 2011 – si contestable soit-elle – n'impose pas de changement de statut. Or, c'est de l'abandon du service public d'intérêt général (SIG) qu'il s'agit pour en faire un service d'intérêt économique général (SIEG). Le comité national contre la privatisation de la Poste* déclare que « La raison

d'être de La Poste c'est le service public, un « service public national » qui est « la propriété de la collectivité » [...] Pour tous et partout, le droit à la communication, le droit à l'adresse, le droit au compte et l'accessibilité bancaire doivent figurer au premier rang de ses missions. » Le statut de société anonyme (SA) y mettrait un terme définitif. Et à Chevilly-Larue, nous avons déjà vu que les notions de rentabilité économique mettent à mal le service public : la Poste de Rungis principal n'est plus ouverte que 5 jours sur 7 de 10h à 17h et il a fallu

que la ville contribue au maintien de la présence postale pour le quartier Larue. C'est pourquoi notre groupe, en application de l'article 11 de la Constitution, proposera un vœu au conseil municipal du 22 septembre appelant la population à voter le samedi 3 octobre pour exiger du Président de la République un débat public et un référendum sur le service public postal.

* comprenant plus de 30 organisations nationales (syndicats, partis politiques, associations)

Michèle Dumaine ► *Conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits*

Le départ de la saison sportive : le forum des sports



Comment en fonction de mes disponibilités, mon âge, mes capacités, ma motivation, puis-je exercer une activité sportive proche mon domicile ?

Vous trouverez la réponse à cette question au Forum des sports (gymnase Marcel Paul samedi 5 septembre de 10 à 17h). En effet, ce jour là, les acteurs de vie sportive, bénévoles et professionnels, se mobilisent pour accueillir plus de 1 500 personnes. Le sport à Chevilly-Larue, c'est une collaboration entre la Municipalité et ses partenaires

à travers le sport scolaire, associatif et corporatif. Pour répondre aux besoins importants de la vie sportive, la ville met à disposition des équipements qu'elle réalise, gère et améliore sans cesse avec, notamment, la restructuration du parc municipal des sports en cours. Les collectivités locales sont aujourd'hui le premier financeur du sport que ce soit en terme de fonctionnement ou d'investissement. Le sport à Chevilly-Larue est accessible à tous à toutes les époques de la vie : du bébé à la personne âgée. Quant aux personnes affectées

d'un handicap, l'Élan, club omnisports, propose une activité adaptée au sein de ses sections judo, natation, tennis de table, tir à l'arc. Même si la pratique du sport rime avec santé, des principes de précaution s'appliquent : un certificat médical est demandé lors de l'adhésion à une discipline et des défibrillateurs seront installés dans les espaces sportifs. Le premier a été inauguré le 1^{er} juillet au parc municipal des sports et pour sensibiliser chacun d'entre nous, des formations seront dispensées lors du forum. Un bon conseil, ne ratez pas ce rendez-vous.

Pascal Rioual ► *Conseiller municipal, Président du groupe Socialistes, verts et citoyens*

Scrutin après scrutin, Chevilly-Larue, une sociologie à visage humain



Le scrutin des européennes a suscité peu d'enthousiasme et, à peine passé, il est déjà oublié. Européen convaincu, je regrette la capacité

des élus à ne pas expliquer les enjeux, à pointer l'Europe en bouc émissaire. Le résultat : une totale indifférence de la population, seuls les logos des partis s'agitent, sans projet, sans orientations identifiables. Le propos est rapide ; les écologistes ont su rassembler, proposer un projet, convaincre. Il faut s'en féliciter. Cela n'annonce

pas encore la renaissance d'un mouvement capable de proposer une alternance au pouvoir en place. Ce scrutin est fortement lié aux enjeux nationaux, et est plus révélateur de la sociologie de la ville que d'un jeu d'acteur local. D'ailleurs l'appel du maire, la veille au soir, technique pratiquée à chaque scrutin, n'a pas eu d'écho. Le « front de gauche », dernière maison d'accueil des militants communistes val-de-marnais, n'arrive que 4^e sur la ville. Il est intéressant de noter que le score du « front de gauche » sur les autres villes communistes

du Val-de-Marne arrive en 2^e, 3^e, voire 1^{re} position. C'est d'autant plus étonnant, qu'alors que la ville, à travers un homme et ses partisans, est dirigée, pour les postes clés et les décisions importantes par un seul Parti, Chevilly-Larue, dans cette élection montre la diversité de sa population. C'est sans doute ce qui fait la richesse de cette ville, cette mixité sociale, ce « bien vivre » au quotidien. Il reste aux militants politiques locaux à mettre en phase l'offre politique de demain, avec les aspirations et les attentes de la population.

Jean Franco Capirchio ► *Conseiller municipal, Président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits*

Une rentrée particulièrement active pour notre groupe



Nous nous préparons à une rentrée particulièrement active. En dehors des réunions programmées des différentes commissions municipales,

des réunions spécifiques vont être organisées sur les différents projets qui auront un impact important sur l'environnement des Chevillais. Je parle essentiellement des différents travaux d'aménagements et opérations immobilières projetées à court terme dans notre ville. Notamment le projet de requalification de la RN7

et les opérations de démolition/reconstruction de la cité Anatole France. Nous serons particulièrement attentifs lors de la présentation du projet et du programme prévisionnel des constructions à édifier. Nous veillerons au devenir des habitants actuels et à la mise en place d'une véritable offre diversifiée qui devra garantir une mixité sociale. Nous serons attentifs aux travaux de la zone d'aménagement de la ZAC Petit Le Roy car ils auront un impact évident sur la tranquillité des riverains et sur la circulation automobile. Nous serons attentifs au futur projet de construction

du nouveau centre de loisirs, une réunion spécifique relative à son implantation doit prochainement être organisée. Nous veillerons également à la mise en œuvre des dernières techniques de constructions respectueuses de l'environnement, à une prise en compte de la problématique de la mobilité, des énergies, de l'eau, des déchets, des espaces verts, lors de la présentation des différents projets. Comme vous pouvez le constater, cette rentrée sera active. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées des différents projets.

Armand Tisseau ► *Conseiller municipal Modem, Nouveau centre et Non inscrits*



Bien qu'heureux qu'un membre d'une autre sensibilité politique du Conseil municipal ait, dans sa tribune du mois dernier, abordé le projet de la majorité

municipale d'un centre de loisirs et d'une ferme éducative à proximité des lignes à très haute tension du parc départemental, je ne partage pas son accord conditionnel quant au lieu retenu. Même si, seul un décret français (19/8/2004) interdit la construction des pylônes à moins d'une quarantaine de mètres d'établissements recevant

un public tel que celui des colonies de vacances et des établissements de plein air, je maintiens mon opposition car : l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de recommander l'application du principe de précaution déjà institué dans des pays comme l'Italie, la Suisse et la Belgique interdisant toute construction jusqu'à moins de 200 mètres des lignes à haute tension ; le Parlement européen a adopté le 2/4/2009 un texte pour que les écoles et crèches soient tenues à distance de telles lignes ; le gestionnaire du réseau de transport d'électricité,

RTE, vient d'être condamné par un Tribunal de Grande Instance, du fait des dommages imputables à une ligne THT surplombant une exploitation agricole corrézienne. Voilà bien des décisions qui devraient inciter la majorité municipale à modifier des choix préjudiciables à la santé des Chevillais. Or, les enfants du centre de loisirs sont, cet été encore, installés avec leurs animateurs contre les pylônes où ils jouent sous les multiples lignes à haute tension, cela malgré nos précédentes mises en garde. Est-ce moral et décent ?

Spectacle vivant/cinéma/conte

Deux anniversaires et un théâtre

Il y a trente ans, naissait le Centre culturel André Malraux. Pour célébrer son anniversaire, il devient aujourd'hui le « théâtre André Malraux ».

Et comme de cette histoire à une autre, il n'y a qu'un pas, cette rentrée voit également la Maison du Conte souffler ses dix bougies. Petite rétrospective...

Un nom doit nommer précisément un lieu, donner de la visibilité à un bâtiment, à sa mission. Ainsi, l'école, la mairie, le stade sont autant de bâtiments publics que chacun associe à une fonction précise. C'est le sens même de la décision de la Municipalité de rebaptiser le centre culturel qui fête cette année ses trente ans et qu'il faut donc désormais appeler *théâtre André Malraux*. Théâtre au sein duquel spectacles vivants et cinéma demeurent en pôle position.

Avec ce changement de nom, ce n'est pas une page qui se tourne, c'est une histoire qui se poursuit. Et les histoires, Chevilly-Larue les connaît depuis longtemps. Il y a trente ans, de la rencontre entre le conteur Lucien Gourong et la ville, naissait le premier *Festival des conteurs*. Un projet original qui, en quelques années, vaudra au centre culturel la reconnaissance d'un travail

original. L'aventure a mené Chevilly-Larue au rang de ces villes dont le nom ne peut être dissocié d'un art : la chanson à Bourges, le théâtre à Avignon, la marionnette à Charleville-Mézières, le cinéma à Cannes, ..., l'histoire contemporaine du conte à Chevilly-Larue !

Voilà donc trente ans que Chevilly-Larue tisse au fil du temps une histoire singulière avec les conteurs. Une histoire surprenante. Il est étonnant, lors d'un voyage au bout du monde, de dire ici ou là que l'on vient de Chevilly-Larue et d'entendre vos interlocuteurs parler de conteurs et affirmer qu'ils connaissent votre ville évoquée par des artistes de passage. Par le bouche à oreille, Chevilly-Larue est devenue la capitale des conteurs.

Plus encore depuis que, il y a dix ans, l'ancienne propriété du sculpteur Morice Lipsi, rue Albert Thuret, devenait la *Maison du conte*. Sur le pas de sa porte s'effaçait alors le *Festival des conteurs*. Mais de la verdure du jardin, des vieilles pierres de la demeure, ne cessent depuis de résonner les histoires racontées depuis la nuit des temps par les hommes. Aujourd'hui, c'est une école, un lieu de création, une maison-mère pour les conteurs. C'est aussi un lieu ressources dont l'aura dépasse les frontières et qui a fait du conte un patrimoine pour tous les Chevillais. Le conte à Chevilly-Larue, c'est des souvenirs plein les oreilles, des rires d'enfants plein les yeux, des paroles d'habitants au bout des lèvres, des fêtes et des rencontres... qui feront les histoires de demain. ●

Michel Jolivet



Ouverture de la saison du théâtre André Malraux le 18 septembre

à 19h30 – 102, avenue du Général de Gaulle (01 41 80 69 60)

Ouverture de la saison de la Maison du conte le 26 septembre à 17h – 8, rue Albert Thuret (01 49 08 50 85)

Expositions

Carnets de voyages en partage

Jusqu'au 15 octobre, la médiathèque Boris Vian met les carnets de voyages à l'honneur d'une série d'initiatives, dont deux expositions consacrées aux créations des Chevillais.

Après avoir présenté cet été une galerie de documents relatant les périples de différents auteurs publiés sous forme de carnets de voyages, la médiathèque propose aux Chevillais de partager leurs expériences de vacances en les invitant à confectionner le leur. Matériel à utiliser, idées de mise en forme, le public trouvera de nombreux conseils utiles à la fabrication d'un carnet de voyages à travers l'exposition *Carnets de voyages mode d'emploi*, écrite et illustrée par Antonia Neyrins, carnettiste professionnelle et grande voyageuse. Pour ceux qui seraient à la recherche d'astuces pour réaliser leur ouvrage, la carnettiste Cécile-Alma Filliette leur divulguera en atelier la recette d'un carnet réussi. L'ensemble des travaux réalisés sous forme de croquis, photographies, aquarelles ou collages sera regroupé au sein de l'exposition *Ici... ailleurs... Carnets de voyages des Chevillais*. Les associations, notamment celles des villes jumelées, participeront à cet événement. Leurs



œuvres seront particulièrement mises à l'honneur lors d'une journée de rencontres et d'échanges. Journée au cours de laquelle les jeunes du service municipal de la Jeunesse partis cet été à Dieuk en Mauritanie présenteront le film de leur séjour et bien sûr ... leur carnet de voyage. Quant à Lucien Gourong, conteur et écrivain, il viendra ponctuer cette ballade dans l'univers du carnet de voyages en compagnie de Gildas Flahault, marin, aventurier, chroniqueur et conteur. Bons voyages ! ●

- Expositions *Carnets de voyages : mode d'emploi et Ici... ailleurs... Carnets de voyages des Chevillais* jusqu'au 15 octobre
 - Atelier le samedi 19 septembre à 14h
 - Rencontre : *Lucien Gourong, le voyageur, invite Gildas Flahault, le bourlingueur*, jeudi 24 septembre à 20h
 - Journée de rencontres et d'échanges le samedi 10 octobre avec les associations de 10 à 16h et soirée Mauritanie à 17h.
- Médiathèque Boris Vian - 25, avenue Franklin Roosevelt (01 45 60 19 90).

Rentrée des conservatoires municipaux de musique, de danse et d'arts plastiques

Avis aux artistes : les conservatoires municipaux de musique, de danse et d'arts plastiques reprendront leurs cours lundi 14 septembre. Les rendez-vous entre les professeurs de musique et les élèves pour définir les horaires des cours individuels auront lieu du 7 au 11 septembre. Les inscriptions et réinscriptions à la maison des arts plastiques Rosa Bonheur se tiendront aux mêmes dates de 13h30 à 19h. Un large panel d'activités créatives est proposé aux Chevillais de tous âges :

- des ateliers pour jeune public de 4 à 10 ans (arts plastiques, peinture/teinture/textile)
- des ateliers pour adolescents

(dessin/peinture et peinture/teinture/textile)

- des ateliers partagés pour adultes et adolescents (dessin/peinture, modèle vivant, peinture/teinture/textile, customisation/détournement d'objets et illustration)
- des ateliers semestriels de création (croquis hors les murs, livre d'artiste). ●

Conservatoire municipal de musique et danse
102, avenue du Général de Gaulle
(01 56 70 42 45)

Conservatoire municipal d'arts plastiques
Maison Rosa Bonheur ;
34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37)
cbechereau@ville-chevilly-larue.fr

Bonnes nouvelles d'ici et d'ailleurs

La nouvelle n'est pas un roman comme les autres : texte court, concis, parfois surprenant, elle convient bien à notre temps pressé, à nos lectures fragmentées et buissonnières. Un genre à (re)découvrir en attendant la rentrée littéraire de cet automne.

Le goût âpre des kakis

Zoyà Pirzâd – Éd. Zulma, 2009



Leila, experte en produits détergents, n'en finit pas de ranger, de nettoyer, alors que son mari la trompe. Mahnaz ne supporte plus les maniaqueries domestiques de son mari et se libère de cette tyrannie en louant son propre appartement. Taraneh apprend à rester zen chaque fois que Morad lui fait faux bond. Avec légèreté, précision, gravité, Zoyà Pirzâd témoigne de l'émancipation des femmes en Iran, de l'écartèlement d'une société iranienne entre tradition et modernité.

À lire aussi : *Comme tous les après midis* – Éd. Zulma, 2007

Le temps vieillit vite

Antonio Tabucchi – Éd. Gallimard, 2009



Antonio Tabucchi sonde la mémoire de personnages confrontés au travail du temps : un ex-officier malade qui évoque « ses mésententes existentielles » avec une petite fille singulière tout en lui apprenant à lire l'avenir dans les nuages, une vieille femme à l'hôpital qui tente de légèrer ses souvenirs à son neveu, ... Monologues intérieurs, rêveries ou réminiscences

historiques, ces nouvelles s'inscrivent dans un espace temps qui se dilate, se rétracte, stagne, oscillant entre un temps fulgurant, celui de notre siècle, et un temps plus intérieur.

Les boîtes de ma femme

Eun Hee-Kyung - Éd. Zulma, 2009



Au cœur de la société coréenne des années 90, à travers la rupture d'une passion, un journal intime, l'alcoolisme, la folie, l'éducation des enfants, ces cinq nouvelles scrutent des histoires de couples désabusés, solitaires, qui ne se comprennent pas ou plus. Une écriture subtile, ciselée pour dire la jalousie, les méprises, les incompréhensions et les compromis, l'égoïsme, la famille omniprésente, l'obligation de réussite.

Pendant qu'il te regarde, tu es la Vierge Marie

Gudrún Eva Minervudóttir - Éd. Zulma, 2008



Un homme se souvient du bain qu'il a donné à l'aimée aujourd'hui absente, un couple adopte un ficus baptisé Benjamin, une mère nourrit ses enfants avec de la pâtée pour chats, ... Vingt nouvelles tantôt tendres, cocasses, absurdes, fantastiques, noires, drôles, parfois désespérées. Vingt nouvelles qui mettent en scène des histoires d'amour, de fantômes, de règlements de comptes, avec les autres ou avec soi-même. Vingt nouvelles servies par un sens aigu du détail, une écriture poétique et mordante.

Le ver dans la pomme

John Cheever - Éd. Joëlle Losfeld, 2008



D'une nouvelle à l'autre, les personnages souffrent de mal être, sont ambigus, angoissés, hypocrites et se donnent un mal fou pour paraître et présenter l'image du bonheur, de la réussite sociale. Une image si bien léchée « *que l'on ne peut que chercher le ver dans cette pomme si parfaite* ». Les textes sont drôles, caustiques et cruels envers cette middle-class américaine pour laquelle la vie est confortable mais tout à fait ennuyeuse et sans saveur.



Charles Couvignou (1859-1931),
promoteur immobilier
à l'origine de la rue Yvonne.

La rue Yvonne, un lotissement à part

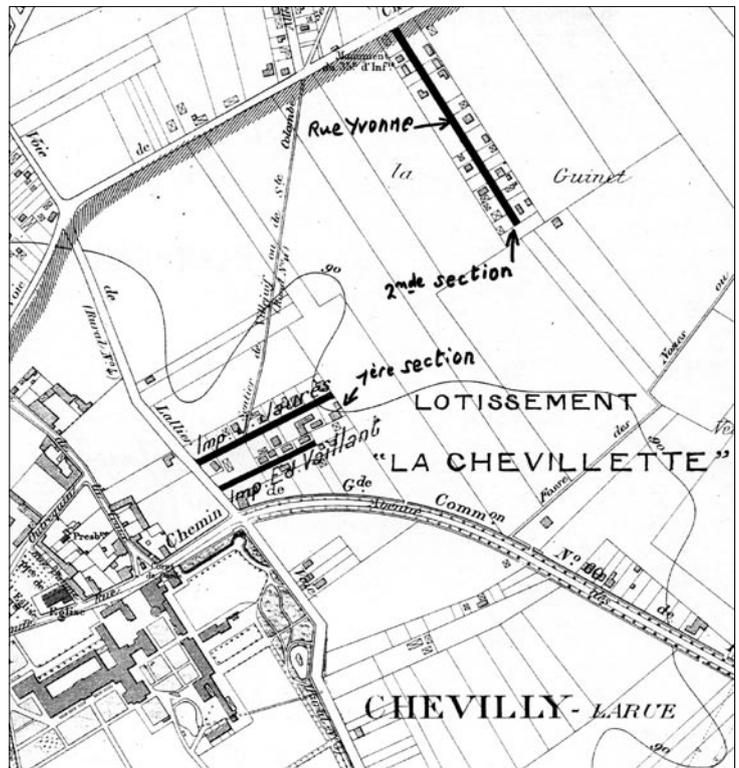
Le premier lotissement ouvert à l'écart du village de Chevilly, en 1920, a été dénommé rue Yvonne par son aménageur, du prénom de sa petite-fille qui venait de naître. Seuls la guerre et le chantier des résidences voisines ont troublé la quiétude de cette rue longtemps isolée.

À l'origine de l'aménagement de la rue Yvonne et de sa dénomination, se trouve un Parisien de souche aveyronnaise : Charles Couvignou.

Celui-ci, après avoir exercé plusieurs métiers, se lance dans les affaires immobilières dans la banlieue sud de Paris, alors en cours d'urbanisation. D'abord seul, puis associé à ses deux fils, il multiplie les acquisitions de terrains agricoles, les revendant tels quels ou en lots à construire.

Ainsi, après avoir déjà acheté quelques terrains à l'écart du village de Chevilly dès 1902, il ouvre, sur sa bordure, le premier lotissement de la commune en 1911 sous le nom poétique de *La Chevillette* et dénomme ses deux rues Édouard Vaillant et Jean Jaurès. Après l'acquisition de deux terrains contigus au lieu dit *La Guinet*, il aménage une seconde section à *La Chevillette* en 1920 qui donne sur la rue de Vitry (devenue rue Paul Hochart en 1963). Pour la première fois dans l'histoire de l'urbanisation de la ville, un lotissement était construit à l'écart du village, au milieu des cultures. Tout à sa joie de devenir grand-père avec la naissance, le 12 septembre de cette même année, de sa petite-fille Yvonne, Charles Couvignou décide de donner ce prénom à l'unique voie de sa dernière opération immobilière.

La rue Yvonne se construira peu à peu. En 1931, 24 familles, soit 86 personnes, y vivent. Longtemps surnommée « la rue des Bretons » car un tiers de ses habitants l'était effectivement, elle est également habitée par quelques Italiens. Parmi eux, la famille Fionda, dont le père, maçon, construit une épicerie-café-restaurant en 1926 au n°3 de la rue. D'abord tenu par sa femme, l'établissement, ne faisant plus que simple restaurant, existe encore aujourd'hui. Son isolement a longtemps conféré à la rue Yvonne une quiétude que seules l'approche ou les péripéties de la guerre ont perturbée. Le 3 octobre 1937, un avion militaire d'Orly en frôle les toits et s'écrase un peu plus au nord, provoquant la mort de son pilote : le lieutenant Berry. Son nom faillit alors être donné à la rue Yvonne. Le 3 octobre 1943, les habitants assistent au bombardement de la



centrale électrique proche et ressentent la chaleur de l'incendie qui s'ensuit. Le 31 décembre 1943, une bombe tombe dans la rue entre les n°1 et 3, ne faisant heureusement que des dégâts matériels. Enfin, le 22 août 1944, la rue est directement menacée de destruction par des soldats allemands en représailles de la mort de l'un d'eux tué tout près par des résistants. Les habitants se réfugient alors au séminaire des missions à Chevilly et peuvent regagner leurs maisons le lendemain matin, les ennemis étant partis sans rien faire.

L'isolement de la rue Yvonne est rompu avec les constructions successives, de 1957 à 1966, de la cité des Sorbiers et des résidences Barbanson et La Saussaie qui l'encadrent. Ancien îlot au milieu des cultures, la rue Yvonne prend alors place au sein du quartier le plus dense de la ville. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal.

Plan des années
1930 montrant
les deux sections
du lotissement
La Chevillette.
(COLLECTION :
ARCHIVES MUNICIPALES)

31

découvertes
mémoire

Élan aikido

Bienvenue au club Shindokan

La nouvelle section attend les amateurs dès le mois de septembre pour la découverte et le perfectionnement dans cet art martial de défense reposant sur l'utilisation de l'énergie de l'assaillant.



Dominique Bonin, professeur d'aikido de la nouvelle section de l'Élan, enseigne l'art des techniques « kote gaeshi » ou « kokyū nage » pour neutraliser son adversaire.

« **A**ï c'est l'harmonie, « ki », l'énergie et « do » la voie. Certains parlent de « la voie de la concordance des énergies ».

Une certitude : la discipline s'appuie sur l'énergie de l'adversaire pour en faire un art de l'esquive. « L'aikido est, tout compte fait, assez simple... », explique Dominique Bonin, il s'agit de « vaincre l'agressivité et non l'agresseur ». Dans cet esprit, « on anticipe pour ne pas être confronté à la puissance de l'attaquant ; on crée et maintient un déséquilibre pour pouvoir l'immobiliser ou le projeter. » Qui pourrait renier l'efficacité de tels principes ? Des techniques réalistes et imparables... Pourtant, comme le souligne le professeur de la nouvelle section aikido, c'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire ! Il faut coordonner son propre corps, sa réaction, l'espace et le temps, le stress, le souffle, l'énergie, ne pas donner d'information

sur ce que l'on va faire, se maintenir en sécurité... « Et sourire pour donner le change ! »

Après plus de vingt ans de pratique, Dominique Bonin, aujourd'hui 3^e dan et titulaire d'un brevet d'éducateur sportif, a décidé de transmettre aux Chevillais sa passion pour cet art martial qui se pratique à mains nues ou avec des armes. Après quelques années d'enseignement à Ris-Orangis, il a profité de son arrivée à Chevilly-Larue pour proposer à l'Élan la création d'une section aikido. Affiliée à la fédération française d'aikido et de buto (FFAB), celle-ci attend les amateurs dès septembre au gymnase Marcel Paul. Avis aux amateurs et amatrices.

Au fait, pourquoi le club « Shindokan » ? « Shin », la vérité et « kan » la demeure commune. Un club pour cheminer ensemble vers le geste juste, la vérité du geste... Beau programme. ●

Entraînements pour enfants à partir de 15 ans et adultes :
lundi 20h30-22h (cours collectif),
jeudi 19h-20h (initiation),
20h-21h30 (cours collectif) et 21h30-22h (perfectionnement).
Renseignements :
 Élan
 (01 46 87 07 81)

Brèves de vestiaires

Badminton : progression et ambition

L'Élan termine en tête des clubs départementaux au calcul de la moyenne des points et 5^e au classement général. L'équipe mixte adultes décroche la montée en D2 et l'équipe 1 masculine se classe 2^e aux interclubs. Bons résultats aussi chez les jeunes avec les 2^e et 3^e places en benjamines et en cadets, et la 2^e place en cadettes. Il ne manque pas grand chose pour que le club prenne encore de la hauteur. L'équipe animée par Charles-André Durieux, qui a pris le relais de Daniel Chasseriau à la présidence, attend les amateurs.

Balle au pied : sur l'herbe et en salle

Bons résultats d'ensemble. C'est le bulletin du 3^e trimestre de l'Élan football. Les séniors terminent 1^{ers} et montent en 3^e division et les équipes des 13 à 18 ans se maintiennent dans leur division respective. Les résultats des plus jeunes sont très encourageants et l'école de foot a très bien fonctionné. De son côté, pour sa première participation au championnat départemental, la section Élan futsal termine à la 6^e place et peut viser une montée en division supérieure la saison prochaine. Elle recherche encore quelques joueurs pour conforter l'effectif.

Fermeture de la piscine

La piscine municipale Pierre de Coubertin sera fermée jusqu'au 13 septembre pour cause de vidange annuelle. L'intervention de routine permet de nettoyer les bassins et de faire un point technique sur les circuits, mais aussi d'opérer un nettoyage complet de l'équipement. De quoi repartir dans les meilleures conditions pour une nouvelle saison. Rendez-vous à partir du lundi 14 septembre.

Chiffre du mois

23

C'est, finalement, le vendredi 23 octobre que se déroulera la traditionnelle soirée de mise à l'honneur des sportifs chevillais organisée par le service municipal des Sports à l'intention des clubs sportifs. Une date inédite pour ce rendez-vous annuel d'ordinaire programmé en début d'année civile. En raison du changement

de date, cette première édition automnale regroupera exceptionnellement les palmarès des deux saisons écoulées : la saison 2008-2009, mais aussi la saison 2007-2008, qui aurait dû être célébrée début 2009. Double plateau pour un événement grandiose.

Judo

Podium européen pour Kevin Villemont

Le judoka chevillais a remporté la médaille de bronze lors des championnats d'Europe handisport début juillet en Hongrie.



Kevin Villemont, entre Jean-Claude Prieur et Anthony Nisse, qui accompagnait la délégation française avec Nadine Galy-Prieur, professeur de la section handisport (absente sur la photo).

Pékin l'année dernière (cat. déficient visuel). À Chevilly-Larue, il fait partie du groupe handisport constitué d'une vingtaine de judokas grâce au rapprochement du club présidé par Louis Dieng et de Jean-Claude Prieur, qui n'est autre que le responsable du judo pour la France au sein de l'IBSA (International Blind Sports Federation). ●

La consécration ! Kevin Villemont, qui avait été frustré de championnats de France cette année pour cause d'intempéries et d'annulation de vol aérien, termine la saison en beauté. Qualifié d'office pour le rendez-vous européen, au vu de ses brillants résultats antérieurs, il s'offre la médaille de bronze chez les moins de 66 kg en individuel et par équipe. Licencié à l'Élan judo depuis trois ans, Kevin n'a que 18 ans mais affiche déjà un beau palmarès avec, en particulier, une participation aux Jeux paralympiques de

Samedi 5 septembre

Forum des sports

Le traditionnel rendez-vous de la rentrée sportive se tiendra au gymnase Marcel Paul le samedi 5 septembre de 10 à 17 heures. Les associations sportives chevillaises vous y attendent pour une présentation de leurs activités et les inscriptions pour la saison 2009-2010. Et les démonstrations d'utilisation des défibrillateurs qui auront lieu sur place vous permettront peut-être même de sauver des vies un jour, puisque la Municipalité en pose actuellement sur l'espace public (lire dans *En actions*).



Natation synchronisée

Belle progression d'ensemble



les trois nageuses de l'équipe de duo, Noémie Loné, Eugénie Loné et Coraline Héry

Après une année riche et très active, qui a notamment vu les nageuses de la section de l'Élan valider leur premier socle de formation concernant l'acquisition d'un capital de base dans toutes les dimensions

de la discipline (danse, propulsion, figures techniques...), la saison s'est achevée avec la qualification du duo sénior pour les championnats de France organisés à Toulouse fin mai.

Les nageuses chevillaises (photo) terminent cette compétition avec une belle septième place. ●

Coup de chapeau

À Alain N'Tamag, Yann N'Tamag, Yann Ditry, Kevin Boun, Sacha Baroukh et Fabrice Vercelin. Les joueurs de l'équipe première de l'Élan tennis accèdent aux championnats nationaux. La qualification s'est jouée contre une autre équipe du Val-de-Marne, Maisons-Alfort, lors d'une rencontre à hauts risques. Bien qu'étant menés 3-2, les joueurs de l'Élan n'ont pas baissé les bras. Soutenu par un public venu nombreux, ils ont réussi à gagner les deux doubles restant à jouer pour remporter la rencontre 4-3 et réaliser l'objectif de la saison.

Tir à l'arc

Double titre pour Bernard Gastrin



Après sa victoire aux championnats de France indoor, le Chevillais remporte le titre national handisport en tir extérieur. Belle

consécration pour l'archer de l'Élan tir à l'arc fin juin à Angers, lors des championnats de France handisports dans la catégorie déficient visuel (B2/B3) tirs à 30 m. Avec le titre de Bernard Gastrin, la 3^e place de Luc Walczac dans la catégorie handicap physique, et la 9^e place de Didier Roulé, l'Élan obtient donc deux podiums pour trois représentants. Beau ratio !

De leur côté, six spécialistes du tir 3D (cibles animalière en trois dimensions) qualifiés se sont retrouvés aux championnats régionaux à Thoiry à la mi-juin. Seul le benjamin Gwenael Quefféléant se distingue en remportant le titre dans la catégorie « arc à poulie sans viseur », battant au passage son record personnel. ●

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 12 juillet
Ruiz-Thibault
155, rue de Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 55 94

Dimanche 6 septembre
Lebon
108, rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56

Dimanche 13 septembre
Nsangué Akwa
15, rue du Docteur Calmette
L'Haÿ-les-Roses
01 46 60 95 47

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 20 septembre
Vandercruyssen
4, avenue Édouard Herriot
Fresnes
01 42 37 66 50

Veron
1 et 11, avenue René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Dimanche 27 septembre
Pannetier-Tschenn
18, rue Thirard
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 49 39

Dimanche 4 octobre
Oddoux
38, boulevard Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Ruiz-Thibault
155, rue de Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 55 94

Guyen
21-47, avenue du Général de Gaulle
Thiais
01 46 86 59 24

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

État civil du 1^{er} au 31 juillet 2009

Naissances

- Amaury Ponsonnet
- Luca Robic
- Valentine Reynaud
- Lewis Lehmann
- Élise Maffre
- Lilou Brichet
- Julia Torlone
- Mélina Chaabane
- Anissa Ifrak
- Magatte Thiam
- Chloé Hermann
- Théo Hermann
- Margaux Rondot
- Nathan Parisset
- Manel Saadi
- Chaïma Belegbaïli
- Luna Arnolin

Mariages

- Nathalie Clevelin et Clément Icard

- Élodie Prioux et Christophe Ferreira
- Véronique Brunet et Philippe Raynaud
- Marie-France Benoit et Christian Joachim
- Olivia Dos Reis Fiaes et David Gazeuse
- Isabelle Reis et Emmanuel Faye
- Joséphine Nguete et Jean-Pierre Bateman
- France-Lisa Célini et Pascal Mirat

- Aïcha Kloucha et Saïd Kedadra

Décès

- Gérard Mulholland
- Jean Travers
- Marcelle Désevaux
- Lucette Alloyer
- Maurice Doumain
- Max Kerdudou
- Marcel Leroy
- Djohra Bekkour
- Annie Moreau

Médecins de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses et Rungis (AMG12)

Tél. : 01 46 63 72 17

Semaine: de 20h à minuit.

Week-ends et jours fériés: de 8h à 20h

En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement)



Marcel Leroy, ancien conseiller municipal, est décédé

Marcel Leroy, militant communiste très actif localement et ancien ouvrier à la RATP, connaissait bien Chevilly-Larue pour y avoir quasiment toujours vécu, d'abord dans le lotissement Paris-Cottage où sa mère tenait une petite épicerie, puis aux Sorbiers. Durant la seconde guerre mondiale, le Service de travail obligatoire (STO) l'avait contraint à travailler en Allemagne de 1943 à 1945. Après la guerre, c'est à Chevilly-Larue qu'il célébrait son mariage avec Juliette Serrière, le 30 juillet 1949. Suivant les pas de son père, qui avait été conseiller municipal de 1948 à 1953, il s'est engagé en politique. Élu conseiller municipal sur la liste d'union de la gauche aux élections municipales du 13 mars 1977, il a siégé dans la commission d'action sociale et fut secrétaire de la commission de l'emploi, des transports et des immigrés ainsi qu'administrateur du bureau d'aide sociale. Retraité, il ne s'est pas représenté aux élections municipales de 1983. Son épouse et lui ont milité alors activement à l'Union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA). Marcel Leroy s'est éteint à l'âge de 86 ans, à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre lundi 20 juillet. Il avait fait don de son corps à la science.

Devenez propriétaire d'un appartement en accession sociale à

LA RÉSIDENCE DU CLOS SAINT-MICHEL rue de Bicêtre à Chevilly-Larue

(dans le centre ancien, à la lisière de L'Haÿ-les-Roses et aux abords de la place de l'église Sainte-Colombe).

17 LOGEMENTS NEUFS du T2 au T4, AVEC PARKINGS



Ce programme est destiné en priorité aux locataires d'un logement social ou à leurs enfants, bénéficiaires d'un Prêt à Taux Zéro (PTZ).

Si vous êtes intéressé, contactez le service Logement de la ville de Chevilly-Larue au : 01 45 60 18 89 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf mardi matin).

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Directeur du centre multi-accueil petite enfance
- ▶ Intervenant pour les cours de langue française
- ▶ Agents de sécurisation des écoles à temps partiel (12h/semaine)
- ▶ Responsable du service Ménage-logistique

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex. Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.

Grippe A

Dispositif de prévention contre les risques d'infection

Voici quelques conseils utiles pour limiter les risques d'infection et les modalités d'organisation prévues par la préfecture, où nous mettons sous presse, en cas de contamination au jour.

Ces recommandations étant susceptibles d'évoluer au jour le jour, la ville de Chevilly-Larue reste en contact permanent avec la Préfecture pour adopter, au besoin, les dispositions nécessaires.

La grippe est une infection respiratoire aiguë, contagieuse, d'origine virale.

La transmission du virus A (type H1N1) se fait de la même manière qu'une grippe saisonnière : par voie aérienne (toux, éternement ou postillons) ou par contact rapproché (mains, salive) avec une personne infectée.

Les quelques gestes simples à accomplir pour limiter les risques d'infection :

- se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon pendant 30 secondes et systématiquement après avoir éternué, toussé ou s'être mouché, avant et après chaque repas, après chaque sortie et retour au domicile et après être allé aux toilettes
- utiliser un mouchoir en papier pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher et le jeter dans une poubelle après usage
- si l'on est souffrant, porter un masque chirurgical en présence d'une autre personne

Le dispositif de prévention de la grippe A prévoit les modalités suivantes dans les établissements scolaires :

- dès les premiers symptômes, les parents sont invités à ne pas mettre leur enfant à l'école et à consulter un médecin
- les préfets pourront envisager la fermeture de tout ou partie de l'établissement scolaire à partir de 3 cas survenus en moins d'une semaine dans la même classe ou dans un groupe d'élèves ayant eu des activités communes. La réouverture de l'établissement dépend également du Préfet et surviendra à la fin de la période de contagiosité. Les parents devront organiser eux-mêmes la garde des enfants.
- le même dispositif est prévu pour les centres de loisirs, la décision de fermeture étant soumise à la direction de la Jeunesse et des sports.

Hôtel de ville - 88, avenue du Général de Gaulle

▶ lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 ▶ mardi de 13h30 à 18h30
▶ vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h ▶ samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 7 octobre/ Secteur 2 : 16 septembre/ Secteur 3 : 23 septembre

▶ Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2009 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*

Permanences impôts

▶ Sur rendez-vous au 01 45 60 18 53 ou 01 45 60 18 54 pour être reçu lundi 14 septembre de 14 à 16h30 par un agent des impôts à l'hôtel de ville (88, av. du Général de Gaulle)

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Hay-les-Roses - 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- ▶ Les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h ;
- ▶ Les 2^e et 4^e samedis du mois de 9 à 11h.

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17 à 20h et les mercredis de 15 à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

▶ Les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 13 à 15h
2 bis, rue du Berry (06 18 42 04 84)

Être reçu par la mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44)

L'espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95)

Le centre local d'information et de coordination gérontologique vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09)

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit le lundi de 17h30 à 19h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn)

à partir du 21/09/09. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 01 45 12 91 52.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie OPAC et Icade

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois à partir du 10/09/09
▶ Maison pour tous - 23, rue du Béarn